

TENDANCES PROSPECTIVES

[SOCIÉTÉ]



LA NON PARTICIPATION ÉLECTORALE

Décryptage - Tendances - Interview - Initiative Métropole de Lyon

Anne-Caroline JAMBAUD

L'abstention a atteint un taux record aux législatives de 2017, avec 51,29 % : symboliquement, elle est devenue majoritaire

La démobilisation électorale est corrélée à 30 ans de chômage de masse, de précarisation du travail, d'affaiblissement des liens sociaux, de ghettoïsation des cités populaires

L'abstentionnisme civique, signe d'une exigence démocratique, est devenu une expression publique et collective

Le slogan « Ils ne nous représentent pas » a été entendu dans les multiples mouvements de contestation qui agitent la planète depuis le début des années 2010 : Podemos, Occupy, les Indignés, Nuit debout, etc.

SOMMAIRE

DÉCRYPTAGE..... p.3

- La non-participation électorale : un fait devenu massif et assumé p.3
- Un changement dans les usages du vote (et de l'abstention) : l'électeur intermittent p.3
- La jeunesse, première grande prédisposition à l'abstention..... p.4
- Un facteur aggravant de l'abstention : la mal inscription p.5
- Les inégalités sociales produisent de l'inégalité électorale p.6
- Les facteurs environnementaux : l'importance de l'affiliation sociale et du vote collectif..... p.6
- Une crise de la représentation politique p.7
- D'autres causes multiples à la non-participation électorale p.8
- Une participation aux élections locales liée à la taille de la commune p.9

TENDANCES p.10

1. La revendication d'un abstentionnisme politique..... p.10
2. Vers une rupture démocratique ? p.10
3. Le risque du hors-jeu démocratique pour les plus précaires p.11
4. La montée des populismes p.12
5. Face à la "médiarchie", constituer un espace public critique ?..... p.13
6. La démocratie participative comme supplétif de la démocratie représentative p.14
7. Une participation qui permet de reprendre le pouvoir sur les territoires p.15
8. Étendre ou aménager le droit de vote, en faire un devoir ? p.16
9. De nouveaux modes de communication politique et d'éducation à la citoyenneté p.17
10. Les réponses numériques à la crise démocratique : l'essor des *civic tech*..... p.18

INTERVIEW p.22

- Céline BRACONNIER**, directrice de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye, professeure des universités en science Politique et agrégée d'histoire p.22

INITIATIVE p.30

- Grandir en humanité et en citoyenneté avec les Cités d'or p.30

Quels sont les mécanismes qui font que les gens ne se sentent plus comme des concitoyens et ne participent pas au premier des exercices de la citoyenneté : le vote ?

LA NON-PARTICIPATION ÉLECTORALE : UN FAIT DEVENU MASSIF ET ASSUMÉ

L'abstention électorale est aujourd'hui massive lors de la plupart des scrutins. Dans certaines communes, elle atteint les trois-quarts des inscrits comme à Vaulx-en-Velin qui a enregistré 74,99 % d'abstention aux élections régionales de décembre 2015. Dans toute la population, avec des incidences diverses selon l'âge, le diplôme, la catégorie sociale, le niveau de vie, la situation familiale, la région de résidence et le lien à la migration, on observe la diffusion et la banalisation de ce comportement.

L'abstention ne prend pas en compte une source majeure de non participation électorale : la non inscription sur les listes électorales des citoyens disposant du droit de vote, évaluée à 11 % sur l'ensemble du territoire national, avec des pointes à 25 % dans certains quartiers populaires.

L'abstention a été particulièrement forte lors des élections de 2017. Alors que jusqu'alors le scrutin présidentiel mobilisait le plus grand nombre de votants, plus du quart des électeurs (25,8 %) ne se sont pas rendus aux urnes, ce qui constitue le deuxième plus fort taux d'abstention enregistré pour l'élection présidentielle sous la V^e République. L'abstention a même atteint un taux record aux légis-

latives de cette même année, avec 51,29 % : symboliquement, elle est devenue majoritaire –ce qu'elle est déjà pour d'autres scrutins, en premier lieu européen, et dans une moindre mesure départemental et régional.

Les études de l'Insee d'octobre 2017 analysant les scrutins de 2017 –la présidentielle et les législatives– mettent en évidence la progression du vote par intermittence, désormais majoritaire puisque 51 % des inscrits ont voté par intermittence, c'est-à-dire à la fois à ces deux scrutins mais pas à tous les tours. L'Insee souligne la progression de ce comportement qui s'élevait à 40,1 % en 2002 et 41,2 % en 2012 ; le vote intermittent est le fait marquant de cette année 2017 considérée comme « atypique ». Ce vote intermittent est largement dominant chez les 18-29 ans puisqu'il concerne six jeunes inscrits sur dix. « Les électeurs ont nettement moins voté que par le passé à l'ensemble des tours des élections présidentielle et législatives (vote systématique). En contrepartie, ils ont davantage voté par intermittence » relève l'Insee.

C'est désormais le modèle d'un électeur intermittent, adaptant sa participation selon les types de scrutin, les enjeux et les conditions de l'offre politique, qui prévaut.

- *Non-inscrits, mal-inscrits et abstentionnistes*, La Documentation française, 2007

- *Élections présidentielles et législatives de 2002 à 2017 : une participation atypique en 2017*, Insee Première, n°1671, octobre 2017

- *Élections présidentielles et législatives de 2017 : neuf inscrits sur dix ont voté à au moins un tour de scrutin*, Insee Première, n°1670, octobre 2017

UN CHANGEMENT DANS LES USAGES DU VOTE (ET DE L'ABSTENTION) : L'ÉLECTEUR INTERMITTENT

Cette « atypicité » des scrutins de 2017 s'explique par un changement dans les usages du vote. « *Nous assistons à une évolution des usages contemporains de la citoyenneté : le vote étant de plus en plus perçu comme un droit et non un devoir, il faut que les enjeux du vote soient perçus comme majeurs pour qu'il y ait une mobilisation* » estime Anne Muxel directrice de recherches CNRS en science politique au CEVIPOF, Centre de recherches politiques de Sciences Po Paris.

Ce changement dans la signification et dans les usages même du vote est accru par un phénomène de renouvellement générationnel : l'arrivée de cohortes de *post baby-boomers* bouleverse le rapport à la politique. C'est la thèse de Vincent Tiberj, professeur à Sciences Po Bordeaux, qui démontre, par une approche de sociologie politique originale, les transformations des usages du vote qu'apportent *Les Citoyens qui viennent* (titre de son ouvrage).

Pour Vincent Tiberj l'environnement dans lequel est socialisé un citoyen est déterminant. Ce n'est en effet pas la même chose d'avoir trente ans en 1970, époque de plein emploi, de consommation effrénée et de déférence vis-à-vis des élus, et d'être trentenaire dans la société multiculturelle et connectée d'aujourd'hui, où le chômage est endémique, les inégalités accrues et les politiques globalement déconsidérées. Pourtant, ce contexte politique et social, forcément dynamique, est peu souvent pris en compte dans les analyses de sociologie politique qui ont tendance à privilégier l'âge et l'impact des cycles de vie sur les électeurs.

En étudiant les comportements électoraux par cohortes de naissance, c'est-à-dire en fonction des années de naissance des citoyens et des « effets de période » qui les ont affectés (chute du mur de Berlin, attentats, 11 septembre 2001, etc.), Vincent Tiberj démontre à quel point le renouvellement générationnel est essentiel pour comprendre les transformations du politique depuis 40 ans.

Loin de constituer un remplacement neutre, l'arrivée des *post-baby-boomers* et le départ des générations de l'avant-guerre en-

traînent des changements politiques assez radicaux. Avec la disparition des uns s'éteint une « culture de la déférence » façonnée par une vision hiérarchique de la société et le respect de l'autorité. Pour ces générations nées autour de la guerre, le vote, « considéré comme un devoir civique », est souvent synonyme de « remise de soi » : on s'en remet à d'autres, plus compétents, plus légitimes, pour décider. Ce comportement, qui sert assez bien la culture de la V^e République (verticalité du pouvoir, conception d'un président comme homme providentiel) est de plus en plus en décalage avec l'émergence, depuis les années 80, d'un citoyen d'un nouveau type : le « citoyen distant ». Méfiant à l'égard de la politique institutionnelle et de ses acteurs dont il a la capacité de décoder les discours et d'évaluer les actions, ce citoyen critique a mûri dans un contexte où les politiques publiques de gauche et de droite semblent converger, et où les marges de manœuvre des gouvernements paraissent faibles. « *Pas apolitique mais moins partisan, il change souvent d'alignement électoral et vote selon l'enjeu* » écrit Vincent Tiberj.

- Anne Muxel, « Pourquoi moins d'un jeune sur deux a voté au premier tour des municipales », Le Monde, 28.03.2014

- Anne Muxel, *Temps et politique, les recompositions de l'identité*, Presses de Sciences Po, janvier 2016

- Vincent Tiberj, *Les citoyens qui viennent*, PUF, 2017

LA JEUNESSE, PREMIÈRE GRANDE PRÉDISPOSITION À L'ABSTENTION

Si le sexe a une légère incidence sur la participation électorale (les femmes votent davantage), l'âge est un facteur bien plus déterminant car l'abstention est plus forte chez les jeunes, alors qu'elle est la plus faible chez les jeunes retraités. On l'a vu plus haut, les jeunes ont un usage du vote, conçu comme un droit et non plus un devoir, plus intermittent que leurs aînés.

Dans son étude sur « *Les jeunes et le vote* », réalisée pour l'ANACEJ, Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes, le politologue Michael Bruter, professeur à la London School of Economics identifie les principales raisons de la démobilisation électorale des jeunes. La première est, tout simplement, le manque d'information : « *plus que la moralisation, l'information est la meilleure arme contre l'abstentionnisme* » estime Anne Muxel, docteur en sociologie, directrice de recherche CNRS, Sciences Po/

CEVIPOF. Les conditions de vote et de vie (manque de disponibilité, mobilité) pèsent également pour beaucoup, notamment pour les jeunes en apprentissage et les étudiants. Enfin, Michael Bruter cite le discrédit des politiques (mensonge, déconnexion du réel, malhonnêteté) et le rejet du système, ainsi que le sentiment de ne pas être considéré en tant que citoyen.

De son côté, la politologue Céline Braconnier observe que le report de l'intégration sociale et professionnelle des jeunes, qui tardent à trouver un premier emploi, entraîne « *une intégration politique plus tardive* ».

L'enquête de Michael Bruter tord le coup à plusieurs idées reçues : non, les jeunes ne sont pas des individualistes dépolitisés : au contraire, « *ils ont un vrai désir de participation* » et « *vont voter selon ce qui leur paraît d'intérêt général plutôt que leur intérêt particulier* ».

Anne Muxel perçoit d'ailleurs dans l'évolution

des usages de la citoyenneté des jeunes un phénomène positif : les jeunes ne votent pas systématiquement par devoir ou passivité, mais « par intermittence, en fonction de l'enjeu du

scrutin, sa clarté, son urgence », « à cet égard, l'abstention peut être perçue comme un signe d'exigence voire de vitalité démocratique ».

- Michael Bruter, *Les jeunes et le vote*, rapport d'enquête pour l'ANACEJ, juillet 2014
- Anne Muxel, *La politique au fil de l'âge*, Presses de Sciences Po, 2011
- Entretien avec Céline Braconnier (ci-après p.19).

UN FACTEUR AGGRAVANT DE L'ABSTENTION : LA MAL INSCRIPTION

Jusqu'à présent, le système d'inscription sur les listes électorales en France impose d'effectuer une demande de changement de bureau de vote auprès de sa nouvelle commune de résidence avant le 31 décembre de l'année précédente les élections. Alors que dans de nombreux pays européens, comme l'Allemagne, le Royaume-Uni ou l'Espagne, les listes électorales sont automatiquement mises à jour grâce aux déclarations domiciliaires obligatoires, l'inscription sur listes se fait en France à l'occasion d'une « démarche volontaire » des électeurs.

Ignorant cette spécificité française, ou tout simplement négligeant, étudiants encore inscrits à l'adresse de leurs parents, jeunes actifs mutés dans le cadre de leur activité professionnelle ou personnes précaires expulsées de leur domicile peuvent ainsi se retrouver dans l'impossibilité d'exercer leur droit de vote.

La « mal-inscription » est un phénomène électoral touchant 17% des électeurs, que les sociologues Céline Braconnier et Jean-Yves Dormagen définissent comme « *le fait d'être inscrit dans un bureau de vote qui ne correspond plus à son lieu de résidence effectif* ».

Les habitants étant de plus en plus mobiles sur le territoire, la mal-inscription n'est pas tant un refus du vote qu'une « conséquence de la modernité » estiment les sociologues. Sur les près de trois millions de foyers qui emménagent dans une autre commune chaque année, seul un électeur sur cinq pense à se réinscrire.

Dans la cité des Cosmonautes, à Saint-Denis, où Céline Braconnier et Jean-Yves Dormagen ont mené une étude de sociologie électorale pendant cinq ans, les sociologues ont mesuré à quel point la mal-inscription était un facteur déterminant de la démobilisation électorale dans les quartiers populaires. « *La mal inscription engendre un abstentionnisme*

constant que l'on peut qualifier de structurel (...). Elle est à elle seule à l'origine d'environ la moitié de l'abstentionnisme permanent. Elle constitue donc bien le principal facteur d'exclusion durable du jeu électoral » expliquent les sociologues qui qualifient ce phénomène de véritable « bug démocratique ». Aux 3 millions de personnes qui ne seraient pas inscrites sur les listes électorales, s'ajoutent en effet près de 6,5 millions de personnes mal inscrites du fait, notamment, de leur changement de domicile. La réforme de l'élaboration et de la mise à jour des listes électorale adoptée par l'Assemblée nationale et le Sénat en juillet 2016 « pour favoriser l'expression démocratique et lutter contre l'abstention » impose de nouvelles règles de gestion des listes électorales, beaucoup plus souples, qui ne s'appliqueront qu'à partir de 2019.

La réforme prévoit la possibilité de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 6^e vendredi précédant un scrutin, soit 30 jours ouvrés avant le vote. Les Français devenus majeurs entre les deux tours pourront voter au second tour. Comme les jeunes majeurs, les personnes naturalisées seront automatiquement inscrites sur les listes. Cela devrait faire baisser de façon très significative la proportion de français d'origine étrangère parmi les non inscrits qui s'élevait à 35% en 2012. De plus, les Français de l'étranger qui bénéficient actuellement de la double-inscription devront désormais choisir entre une inscription sur les listes consulaires de leur lieu de résidence à l'étranger ou sur les listes de leur commune de rattachement. Enfin, dernière mesure : un Répertoire Électoral Unique (REU) sera créé, géré par l'Insee, permettant d'apporter une réponse au problème des doubles inscriptions. Les maires garderont cependant le pouvoir d'inscription et de radiation.

- Céline Braconnier et Jean-Yves Dormagen, *La démocratie de l'abstention*, Gallimard, folio essais, 2007
- Loi n°2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales

LES INÉGALITÉS SOCIALES PRODUISENT DE L'INÉGALITÉ ÉLECTORALE

Il n'y a pas d'égalité face à la participation électorale. L'inégalité électorale recouvre largement l'inégalité sociale : l'abstention est corrélée au niveau de diplôme, au niveau de vie. Les non inscrits, comme les inscrits qui votent le moins, appartiennent aux catégories de la population les plus fragiles : les travailleurs les moins stables, les chômeurs, les populations les plus précaires, etc. Le niveau de diplôme et le niveau de vie constituent encore aujourd'hui un facteur déterminant de la participation électorale.

« L'abstention systématique est surtout répandue chez les électeurs les plus défavorisés socialement. Plus les inscrits sont diplômés, plus l'abstention systématique est faible : 25% des inscrits sans diplôme âgés de 25 ans ou plus se sont abstenus à tous les tours des élections de 2017, contre (...) 8% des titulaires d'un diplôme supérieur au bac » observe l'Insee. De façon générale, l'Insee souligne que *« les différences de pratiques de vote selon le diplôme ou la catégorie sociale se sont accentuées en 2017. L'écart de participation entre les plus diplômés, les moins abstentionnistes et les personnes sans diplôme, les plus abstentionnistes, s'est progressivement creusé depuis 2002 ; l'écart entre les cadres, d'une part, et les personnes exerçant une profession inter-*

médiaire, les employés et les ouvriers, d'autre part, s'est aussi élargi en 2017 ».

La démobilisation électorale est corrélée à 30 ans de chômage de masse, de précarisation du travail, d'affaiblissement des liens sociaux, de ghettoïsation des cités populaires résume Céline Braconnier dans son ouvrage *La démocratie de l'abstention*.

La jeunesse prédisposant elle-même à une fréquentation très intermittente des bureaux de vote, cela explique que les quartiers populaires installés à la périphérie des grandes villes, dont la population est plus jeune, plus au chômage, plus en difficulté que la moyenne, enregistrent régulièrement les taux d'abstention parmi les plus élevés du territoire national.

En effet, dans les quartiers populaires, il y a une concentration, tendanciellement, du nombre de ménages appartenant à des catégories défavorisées. Or *« les catégories défavorisées, de façon générale, votent moins, sont moins inscrites sur les listes électorales, etc. Donc ce n'est pas forcément le quartier en lui même qui n'incite pas à voter, c'est le fait qu'on y trouve une surreprésentation d'une population qui présente des caractéristiques moins favorables au vote »* souligne Thomas Kirzbaum, sociologue.

- *Élections présidentielles et législatives de 2002 à 2017 : une participation atypique en 2017*, Insee Première, n°1671, octobre 2017

- Thomas Kirzbaum, *En finir avec les banlieues, le désenchantement de la politique de la ville*, (collectif) Éditions de l'Aube, 2015

LES FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX : L'IMPORTANCE DE L'AFFILIATION SOCIALE ET DU VOTE COLLECTIF

Les appartenances collectives structurent les participations électorales : l'intégration dans un réseau (relationnel, familial, amical) ou une collectivité de travail stable et constituée favorise la participation politique. La participation électorale étant corrélée à la socialisation de l'individu, la désaffiliation sociale a des conséquences sur la démobilisation politique.

En d'autres termes, on ne vote jamais seul, et quand autour de soi on vote peu, alors on vote moins.

« L'intérêt pour la politique est traditionnellement plus fort dans les catégories détentrices de capitaux économiques et culturels. Néanmoins, même si elles se sont toujours moins intéressées à la politique, les catégories popu-

laires ont longtemps beaucoup voté en France –c'est même un des traits qui distingue l'histoire électorale française de celle des États-Unis » explique Céline Braconnier.

La sociologue observe que *« pendant longtemps, ce moindre intérêt pour la politique a été compensé par un véritable encadrement militant : au bureau, à l'usine mais aussi dans les quartiers, des collègues et voisins politiquement engagés »* pouvaient inciter à voter ceux qui étaient les moins prédisposés à le faire. Or, aujourd'hui, *« les quartiers populaires où l'on enregistre les plus forts taux d'abstention sont devenus des déserts militants »* ; c'est désormais aux seuls familles et amis –souvent eux-mêmes peu politisés ou qui n'ont parfois même

pas le droit de vote pour peu qu'ils soient étrangers, qu'incombe ce rôle d'entraînement vers les urnes. C'est ainsi que, progressivement, la démobilisation devient générale.

Pour le sociologue Camille Peugny, « *l'organisation du travail et la présence de collectifs de salariés apparaît déterminante dans les processus de politisation des classes populaires* ». Ce maître de conférence à Université Paris 8 a beaucoup travaillé sur les inégalités entre les générations et leurs conséquences politiques, ainsi que sur le phénomène (objectif et subjectif) de déclassement.

Bien qu'occupant des fonctions subalternes, des salariés peuvent être très politisés, pour peu qu'ils bénéficient d'un environnement syndical ou professionnel structuré. C'est le cas par exemple des ouvriers de la métallurgie. En revanche, pour les salariés cantonnés aux emplois les moins reconnus des services, c'est tout l'inverse : « *en plus de leur grande fragilité socio-économique (précarité de l'emploi, conditions de travail pénibles, émiettement du temps de travail, multiplicité des employeurs, etc.), leur isolement professionnel renforce leur invisibilité politique. De ce fait, alors même que le niveau d'éducation des employés et des ouvriers s'est considérablement élevé,*

les mutations de l'emploi pourraient bien venir contrarier les bénéfices attendus en termes de participation au débat politique » estime le sociologue.

Camille Peugny observe en effet une multiplication des dynamiques qui détruisent les collectifs de travail : « *chaînes de sous-traitance, encouragement à l'auto-entrepreneuriat et ubérisation d'une part croissante de l'activité produisent de l'isolement professionnel. Nous aurions tort de minimiser les effets des politiques du travail qui, en favorisant ou en limitant la croissance de ces formes d'emploi, jouent un rôle clef dans les processus d'exclusion politique des classes populaires* » poursuit le sociologue. Camille Peugny souligne en particulier que « *le type de contrat de travail exerce un effet significatif sur la probabilité de s'abstenir* ». Il observe ainsi qu'« *en 2012, à catégorie socioprofessionnelle identique, la participation électorale des personnes en CDD ou en intérim a été inférieure de 5 à 20 points à celle des personnes en CDI, selon les tours de scrutin* ». De même, Thomas Amossé et Olivier Chardon montrent qu'il existe une relation linéaire entre abstention (et plus généralement toutes les formes de retrait politique) et descente dans l'échelle sociale.

- Céline Braconnier, « *Qui sont les abstentionnistes (et pourquoi ils ne votent pas)* », L'Obs, le 02.04.2012
- Camille Peugny, *Le Déclassement*, Grasset ; *La montée du déclassement*, La doc française, 2010. *Loin des urnes. L'exclusion politique des classes populaires*, le 23/03/2017 - <http://www.metropolitiques.eu/Loin-des-urnes-L-exclusion.html>
- T. Amossé et O. Chardon, « *Les travailleurs non qualifiés : une nouvelle classe sociale ?* », Économie et Statistique, n°393-394, 2006

UNE CRISE DE LA REPRÉSENTATION POLITIQUE

Le retrait récurrent des urnes s'explique de plus en plus par une crise de la représentation politique et une défiance à l'égard de nombre d'élus et d'institutions de la République. Surtout chez les jeunes et dans les milieux populaires.

La démocratie représentative traditionnelle est en crise, comme le souligne l'un des slogans scandé par les Indignés depuis 2011 : « Ils ne nous représentent pas ! ».

Il n'est qu'à regarder la composition sociologique de l'assemblée nationale pour mesurer à quel point les représentants du peuple les « représentent » assez mal. Même si l'Assemblée nationale a changé de visage en 2017, avec la vague « en marche », en accueillant plus de femmes, moins de retraités et des élus en moyenne plus jeune qu'en 2012, elle ne

compte qu'un seul ouvrier.

Ce slogan « Ils ne nous représentent pas ! », a souvent été entendu dans les multiples mouvements de contestation qui agitent la planète depuis le début des années 2010 (*Podemos* en Espagne et dans le monde, *Occupy* aux États-Unis, *Révolution des parapluies* à Hong Kong, *Aganaktismeni* (en colère) en Grèce, *Les Indignés*, *Nuit debout*, etc.). Il cristallise un sentiment diffus d'exaspération qui vise tout à la fois la professionnalisation de la politique, la technocratisation de l'Europe, l'abandon d'une classe politique jugée inféodée aux pouvoirs de l'argent. Ce qui est vécu comme un déni de démocratie prend de plus en plus pour nom « oligarchie », autrement dit une forme de gouvernement où le pouvoir est réservé à un petit groupe de personnes qui forment une classe

dominante. Face à cela, des citoyens essaient de reprendre le pouvoir, *via* des « initiatives qui réinventent la démocratie », sous-titre du livre d'Elisa Lewis et Romain Slitine.

Certes la classe politique a formulé des propositions ces dernières années : septennat non renouvelable, introduction de la proportionnelle aux législatives, réduction du nombre de parlementaires, non cumul des mandats, parité, nouvelles règles de transparence, loi de confiance dans la vie politique, et même nouvelle république. Jean-Luc Mélenchon, mais aussi Arnaud Montebourg, Benoît Hamon et Manuel Valls ont vanté les mérites d'une VI^e République dans leur programme à la primaire de la « belle alliance citoyenne » puis lors de l'élection présidentielle de 2017. « *L'ère du peuple doit commencer*, affirmait Jean-Luc Mélenchon sur son site de campagne, *la révolution citoyenne à laquelle je crois est le moyen pacifique et démocratique de tourner la page de la tyrannie de l'oligarchie financière et de la caste qui est à son service* ».

Insuffisantes et non suivies d'effets, ces propositions ont surtout le tort d'être institutionnelles. Or « *limiter la question démocratique française*

à la question institutionnelle, c'est l'appauvrir et, déjà, la confisquer – affaire de spécialistes, de professionnels, d'experts patentés » affirme Edwy Plenel.

Pour Elisa Lewis et Romain Slitine, auteurs du *Coup d'état citoyen*, le régime représentatif électif est dépassé car il n'offre aucune capacité d'intervention citoyenne réelle dans le débat public entre deux échéances électorales, soit tous les cinq ou six ans. Il est donc en décalage profond et totalement « sous-optimal » par rapport aux possibilités culturelles et technologiques d'information, de mobilisation et d'interaction du XXI^e siècle.

Céline Braconnier tempère ce désir de prise de pouvoir par les citoyens, et de réinvention de la démocratie, devenue plus horizontale et plus continue. « *Je ne suis pas sûre qu'en dehors des milieux étudiants diplômés, il y a une demande d'horizontalité ou une inquiétude vis-à-vis d'une centralisation de l'exercice du pouvoir qui risquerait de poser des difficultés à notre démocratie. En dehors de ces milieux politisés et informés, ce n'est pas ce qu'on observe. Ce qu'on entend, c'est une demande de respect* » estime la sociologue.

- Hervé Kempf, *L'oligarchie, ça suffit, vive la démocratie*, Points coll. Essais, 2013
- Elisa Lewis et Romain Slitine, *Le Coup d'état citoyen*, La Découverte, 2016
- Edwy Plenel, *Dire nous*, Don Quichotte Éditions, 2016
- Entretien avec Céline Braconnier (ci-après p.19)

D'AUTRES CAUSES MULTIPLES À LA NON PARTICIPATION ÉLECTORALE

De multiples autres facteurs peuvent expliquer ou aggraver la non participation électorale. Parmi eux, le **manque de confiance en soi**, la peur de faire un choix infondé voire inique, l'incapacité à faire un choix en connaissance de cause. Ce facteur est lié à une absence d'information critique, voire de formation, sur les enjeux électoraux et les institutions politiques de la République. Il pointe un enjeu de formation et d'information civique, dès l'école et tout au long de la vie.

L'empêchement est le facteur le plus évident : il s'agit d'une abstention forcée pour des circonstances individuelles, matérielles, accidentelles. Il peut être également lié à la mobilité géographique comme c'est le cas des étudiants qui restent inscrits chez leurs parents et ne veulent ou ne peuvent pas toujours faire deux allers retours chez leurs parents pour

voter à quinze jours d'intervalle.

Entrent en compte aussi **la nature des élections et la portée des scrutins**, selon qu'ils sont décisifs ou indicatifs, ainsi que la polarisation de la campagne, selon qu'il s'agit d'élections d'apaisement ou de combat. La mobilisation est alors liée à l'acuité de la compétition électorale.

Divers autres facteurs peuvent jouer dont **l'affaiblissement de la l'adhésion aux normes**, du respect des devoirs et du sentiment d'obligation dans toutes les sphères de la vie sociale, notamment dans le domaine civique et électoral. On observe également un détachement du public politisé, ce que le philosophe Cornélius Castoriadis appelait « la montée de l'insignifiance », une sorte d'avachissement de la conscience collective.

- Castoriadis, *La Montée de l'insignifiance*, Seuil, Paris, 1996

UNE PARTICIPATION AUX ÉLECTIONS LOCALES LIÉE À LA TAILLE DE LA COMMUNE

S'agissant de l'abstention aux élections locales, une raison plus pragmatique a été établie par des chercheurs du CNRS : **plus la taille de la commune est grande**, plus la participation est faible. Leur étude, basée sur l'analyse des données de 24 scrutins municipaux ayant eu lieu entre 1987 et 2011 dans dix pays dont la France valide ce comportement électoral « *dans 21 scrutins locaux sur 24, pour des taux d'abstention globaux allant de 12 à 88%. Ce taux ne semble donc dépendre ni de spécificités socioculturelles nationales ou régionales ni de motivations politiques conjoncturelles* » assure l'équipe de scientifiques du Laboratoire de physique théorique et modélisation (LPTM) de l'université de Cergy-Pontoise, soutenue par l'institut des systèmes complexes de Paris-Île de France.

En comparant le nombre d'abstentionnistes au nombre d'électeurs inscrits dans la commune

(ou secteur équivalent), les chercheurs ont constaté que, quel que soit le pays ou la région, le taux d'abstention local suit une loi mathématique dépendant de la taille de la commune.

Ainsi, plus la commune compte d'habitants, plus le niveau de participation y est faible. En revanche, la loi mathématique qu'ils ont mis en évidence ne tient plus lorsqu'ils réalisent le même type d'analyses sur des données issues de scrutins nationaux, tels que des élections législatives, présidentielles ou européennes. Les auteurs de cette étude estiment que leurs résultats « *amènent un éclairage nouveau à la discussion sur le nombre de communes en France* » puisqu'une réduction de leur nombre pourrait avoir pour effet une nouvelle augmentation de l'abstention aux élections municipales.

- C. Borghesi, L. Hernández, R. Louf et F. Caparros *Universal size effects for populations in group-outcome decision-making problems*, , Phys. Rev. E, décembre 2013, 88, 062813

1. LA REVENDICATION D'UN ABSTENTIONNISME POLITIQUE

Un phénomène nouveau et assez significatif est apparu : la revendication d'un « abstentionnisme civique » qui recouvre un refus des candidats en lice et leur projet, voire un rejet du « système » de démocratie représentative aussi bien qu'une exigence de renouveau démocratique. En 2017, année d'élections, plusieurs ouvrages vantant les vertus de l'abstention ont focalisé l'attention médiatique, dont *No vote !* d'Antoine Buéno et *Voter c'est abdiquer. Ranimons la démocratie* (sous-titrée « le manifeste du boycott civil de l'élection présidentielle ») d'Antoine Peillon. Même un humoriste, le chroniqueur de France Inter Frédérick Sigrist, a fait salle comble à Paris avant la présidentielle avec un spectacle pro-abstentionniste intitulé « Manuel de survie dans l'isolement ».

Pour Antoine Peillon, journaliste et essayiste et lui-même pro-abstentionniste, c'est le 21 avril 2002 qui a levé le tabou autour de l'abstentionnisme politique (28,4 %). Jusqu'ici, il était stigmatisé. « *Celui qui ne votait pas était démissionnaire, passif, indifférent, se souvient Antoine Peillon. Puis, le choc de l'arrivée de Jean-Marie Le Pen au second tour de la présidentielle a enclenché les premières recherches sociologiques, pour comprendre la motivation des abstentionnistes. Les travaux d'Anne Muxel notamment ont démontré qu'ils pouvaient être à la fois non votants et civiques.* »

Dans son article « L'abstention : déficit démocratique ou vitalité politique ? », publié en 2007 dans la revue *Pouvoirs*, Anne Muxel, sociologue, directrice de recherche au CNRS (Cevipof-Sciences-Po), affirme que « *les abstentionnistes ne constituent pas un bloc homogène ni d'un point de vue sociologique ni d'un point de vue politique* ». « *Ainsi peut-on distinguer ceux qui, en se mettant hors de la décision électorale, sont aussi "hors jeu" politiquement de ceux qui, bien que ne participant pas à l'élection, inscrivent leur décision "dans le jeu" politique* », décrypte-t-elle.

Ces abstentionnistes qui restent « dans le jeu politique » reflètent à la fois une crise de la représentation politique et une insatisfaction croissante face à l'offre politique. Ces deux facteurs persistants ont été décuplés lors des mouvements sociaux du printemps 2016 contre la loi travail, donnant naissance à plusieurs mouvements dont celui de Nuit debout, ouvertement pro-abstentionniste. Encore très marginal, cet abstentionnisme civique est devenu une expression publique et collective qui est assumée, voire revendiquée.

« *Les abstentionnistes ont des raisons sérieuses de ne pas voter, qui ne sont pas des raisons individuelles motivées par la flemme, l'égoïsme, le désintérêt ou l'inculture. L'abstention c'est aussi un message politique* » estiment Nicolas Framont et Thomas Amadieu dans un livre au titre évocateur : *Les citoyens ont de bonnes raisons de ne pas voter*.

À l'occasion des élections de 2017, plusieurs collectifs ont appelé ouvertement au boycott de ces rendez-vous électoraux, comme Boycott 2017, les déserteurs actifs, les enfants de la nasse ou encore Génération ingouvernable. Boycott 2017 a mis en place une plateforme sur laquelle on trouve un kit de campagne à base de visuels, d'autocollants et d'affiches pour diffuser leur campagne de boycott « actif et révolutionnaire ». Les enfants de la nasse ont réalisé un livret pour déconstruire les idées reçues sur l'abstention à partir d'arguments que l'on leur rétorque régulièrement : « voter est un devoir de bon citoyens » ou « des gens sont morts pour le droit de vote ».

Pour Antoine Buéno, l'abstention politique peut être constructive : « *l'abstention grandissante a déjà fait bouger les choses. Plusieurs réformes sont une réponse au taux d'abstention, comme la loi sur le financement de la vie politique, la réforme sur le non-cumul des mandats ou les lois de moralisation de la vie politique. Mais pour avoir un véritable écho, il faut que l'abstention se structure. (...) Si les citoyens atomisés et isolés que sont les abstentionnistes se regroupent dans une logique citoyenne, pour négocier leurs voix, cela peut changer la physionomie de nos démocraties modernes* ». L'ancien chargé de mission au Sénat et plume de François Bayrou n'hésite pas à reprendre des termes de la « vieille politique » comme « négocier ses voix » alors que la plupart des pro-abstentionnistes rejettent clairement les anciennes pratiques politiciennes et appellent, pour certains, à un renouveau civique.

- Antoine Buéno, *No vote !*, Autrement, 2017

- Antoine Peillon, *Voter c'est abdiquer. Ranimons la démocratie*, Don Quichotte, 2017

- Nicolas Framont et Thomas Amadieu, *Les citoyens ont de bonnes raisons de ne pas voter*, Éditions Le Bord de l'eau, 2015

2. VERS UNE RUPTURE DÉMOCRATIQUE ?

Dans son livre *Plus rien à faire, plus rien à foutre*, le directeur général délégué de l'institut de sondages Ipsos, Brice Teinturier, évalue les « prafistes », ces Français qui se disent indifférents ou dégoûtés de la politique, à près de 30 % de la population. Tous ne s'abstiennent pas, mais « *la "Praf attitude", c'est-à-dire le détachement de plus en plus profond vis-à-vis de la politique, est un phénomène en voie d'émergence* », estime le politologue.

Dans un roman d'anticipation paru en septembre 2016 aux Éditions La Découverte et intitulé *L'élection présidentielle 2017 n'aura pas lieu*, l'auteur, anonyme raconte une campagne 2017 bouleversée par une volonté abstentionniste hétérogène et massive. Les initiatives populaires émergent, à la manière de Nuit Debout, consolidées par la « révolte des maires » qui font la grève des signatures, et par celle « des petites voix sondagières », qui arrêtent de nourrir les enquêtes d'opinion. Résultat : avec moins de 10 % de participation, les élections sont invalidées et l'Assemblée nationale s'auto-dissout afin de préparer une élection constituante.

Le risque de rupture démocratique semble encore loin, car, comme le précise Céline Braconnier, « *il n'y a pas, pour la majorité des citoyens, de rupture avec le vote. (...) Il y a de moins en moins de gens qui votent tout le temps, et de plus en plus de gens qui votent par intermittence et s'abstiennent le plus souvent, mais il n'y a pas de rupture* » assure la professeure en sciences politiques, spécialiste de l'abstention. Pourtant, ce risque de rupture démocratique est d'ores et déjà bien réel pour les catégories les plus fragiles de la population qui, en se détournant du vote, deviennent tout simplement inaudibles. « *On entend parfois que ceux qui ne votent pas ont recours à d'autres formes d'expression pour se faire entendre dans l'espace public. C'est vrai pour la minorité d'abstentionnistes diplômés et politisés, qui cumule les répertoires d'action. C'est faux pour la grande majorité des abstentionnistes qui, lorsqu'elle ne vote pas, devient tout simplement inaudible* » estime Céline Braconnier.

- Brice Teinturier, *Plus rien à faire, plus rien à foutre*, Robert Laffont, 2017

- *L'élection présidentielle 2017 n'aura pas lieu*, La Découverte, 2016

3. LE RISQUE DU HORS-JEU DÉMOCRATIQUE POUR LES PLUS PRÉCAIRES

Les abstentionnistes systématiques – qui n'ont voté à aucun des quatre tours de scrutins organisés en 2017 – représentent 14 % des inscrits. Cette abstention systématique est « *surtout répandue chez les électeurs les plus défavorisés socialement. Plus les inscrits sont diplômés, plus l'abstention systématique est faible : 25% des inscrits sans diplôme âgés de 25 ans ou plus se sont abstenus à tous les tours des élections de 2017 (...) contre 8% des titulaires d'un diplôme supérieur au baccalauréat* » relève l'Insee. De même, le niveau de vie a une forte incidence sur l'abstention systématique : « *les plus modestes s'abstiennent trois fois plus que les plus aisés* » observe l'Insee.

Maître de conférence en sciences politiques, Emmanuel Pierru a montré que « *le seul effet empiriquement démontré* » du chômage réside dans une abstention systématique ou intermittente. Se fondant sur une enquête de l'Insee mesurant les pratiques de vote (et non les déclarations), il signale qu'un chômeur a « *quatre fois plus de chance de s'abstenir systématiquement qu'un salarié du privé en contrat à durée indéterminée* ».

Mais ces chiffres d'abstention sont calculés sur la base des personnes inscrites sur les listes électorales, et ne prennent pas en compte les deux principales sources de non participation (le fait d'être étranger ou d'être non inscrit sur les listes) qui touchent prioritairement les personnes socialement défavorisées. Si l'on intègre ces deux paramètres : la nationalité et l'inscription sur les listes électorales, « *les inégalités sociales de participation sont, en réalité, bien plus fortes que lorsqu'on ne tient compte que de l'abstention des inscrits. En effet, si la non-participation électorale est en moyenne de 18% pour l'ensemble des salariés, les proportions varient de 10% pour les cadres supérieurs à 28% pour les ouvriers* » observe Camille Peugny. Le sociologue met ainsi en évidence une sous représentation politique des classes populaires. « *En matière de participation et de représentation politiques, un tel écart n'est pas anodin sur l'influence des différents*

groupes socioprofessionnels dans le processus de choix électoral. Alors que les ouvriers (22%) sont plus nombreux que les cadres (17%) dans la population et donc parmi les électeurs potentiels, le poids électoral des seconds est finalement supérieur. Dès lors, si l'on considère la politique comme un moyen de réguler les conflits entre les groupes sociaux et les consultations électorales comme des moments d'affrontement entre des intérêts divergents, en partie structurés par la position professionnelle des individus qui vivent et travaillent dans un pays, ces résultats soulignent l'ampleur de la domination qui continue à s'exercer dans le champ électoral, au détriment des classes populaires» conclut Camille Peugny.

De nombreuses enquêtes ont montré qu'une faible participation électorale dissimule toujours un « sens caché » dont les principales victimes sont les citoyens qui disposent des plus faibles capitaux socio-économiques et culturels (1). Lorsque la participation électorale chute dans une société donnée, les groupes sociaux les plus défavorisés s'abstiennent plus que les autres, transformant mécaniquement l'acte de vote en une sorte d'instrument de marginalisation politique des populations déjà socialement affaiblies. C'est ainsi que les précaires deviennent *les inaudibles*, titre de l'ouvrage sur la sociologie politique des précaires de la politologue Monna Mayer.

Monna Mayer a mis en évidence un lien entre retrait vis-à-vis du politique et précarité dans une étude originale sur les choix politiques des personnes les plus précaires ajoutant aux indicateurs socio-professionnels habituels, un indicateur de précarité sanitaire. « Plus les scores sur l'indicateur *Épices* (Évaluation de la précarité et des inégalités de santé pour les centres d'examen de santé) sont élevés, plus la personne apparaît en retrait par rapport à l'univers de la politique, à la fois moins intéressée, moins convaincue de l'efficacité du vote et moins encline à aller voter. La proportion des personnes qui ne se sentent proches d'aucun parti politique, ne s'intéressent "pas du tout" à la politique et n'ont pas exprimé de préférence électorale au premier tour (refus de répondre, vote blanc ou nul, abstention déclarée) triple quand on passe du premier au dernier quintile du score *Épices*. Tandis que le taux de satisfaction à l'égard du fonctionnement de la démocratie en France qui dépasse 74% chez les non précaires est de 45% chez les très précaires » observe Monna Mayer (2).

La sous-représentation politique des précaires peut mener à un risque bien réel de hors jeu démocratique pour les catégories populaires. Dans *Les Citoyens qui viennent*, Vincent Tiberj identifie un enjeu démocratique majeur, lié au constat d'un accroissement des inégalités sociales de représentation politique : « les catégories populaires sont de moins en moins en position de s'exprimer, notamment dans les cohortes récentes » observe Vincent Tiberj qui alerte sur la nécessaire prise en compte des groupes sociaux les moins dotés en capital économique et culturel par les responsables politiques. « Au risque de la disparition des urnes de pans entiers des catégories populaires » prévient-il.

- (1) Daniel Gaxie, *Le cens caché, inégalités culturelles et ségrégation politique*, Seuil, 1978
- (2) *Les effets politiques de la crise : le vote des personnes pauvres et précaires en 2012*, Informations sociales, 2013/6, n°180- *Élections présidentielles et législatives de 2002 à 2017 : une participation atypique en 2017*, Insee Première, n°1671, octobre 2017
- *Élections présidentielles et législatives de 2017 : neuf inscrits sur dix ont voté à au moins un tour de scrutin*. Insee Première, n°1670, octobre 2017
- Emmanuel Pierru, *Guerre aux chômeurs ou guerre au chômage*, Éditions du Croquant, 2005
- Camille Peugny, *Loin des urnes. L'exclusion politique des classes populaires*, 2017
- Céline Braconnier et Monna Mayer, *Les inaudibles, sociologie politique des précaires*, Presses universitaires de Sciences Po
- Vincent Tiberj, *Les Citoyens qui viennent*, PUF, 2017

4. LA MONTÉE DES POPULISMES

Dans son rapport prospectif intitulé *Réfléchir ensemble à la démocratie de demain* (octobre 2013), le CESE (Conseil économique social et environnemental) pointe trois risques majeurs liés à une forte abstention électorale. Outre le risque d'un système qui se délite, le CESE identifie comme risque principal celui d'« une dérive vers la démagogie et le populisme », vers une démocratie d'opinion guidée par les médias et qui utilise les sondages d'opinion comme un

espace de débat public et une boussole de l'action politique. Le 3^e risque est celui d'une bascule vers un système autoritaire, d'une dérive possible vers des décisions autoritaires pour faire face aux enjeux du XXI^e siècle.

Sandra Laugier et Albert Ogien affirment que *« la progression du vote en faveur des programmes populistes tient pour beaucoup à l'abstention »*. Il est sans doute plus juste de considérer que l'abstention et le vote pour un programme populiste peuvent être liés par des causalités similaires. Yves Michaud estime, dans son essai intitulé *Contre la bienveillance* que *« Le populisme s'exprime aujourd'hui de deux manières : des votes en progrès constant en faveur de partis nouveaux venus qui appellent à en finir avec la caste des partis installés et, dans le même temps, une forte abstention de la part des citoyens qui se désintéressent de la politique et "n'y croient plus" »*.

Les populismes portent des connotations très négatives, mais des intellectuels (Chantal Mouffe, Federico Tarragoni, Jacques Sapir à gauche, Alain de Benoist et Chantal Delsol à droite) les dotent d'une certaine vertu : restructurer le champ politique à gauche comme à droite, de façon assez radicale, et sortir ainsi de « l'illusion du consensus » et du TINA (*There Is No Alternative*) sur lesquels prospèrent abstention et rejet du politique.

Pour Pierre Rosanvallon, le populisme n'est autre que *« la réponse simplificatrice et perverse »* d'une démocratie minée par le *« désenchantement politique »* et l'abstention. Le théoricien de la « contre-démocratie » propose, en réponse au simplisme populiste de *« compliquer la démocratie pour l'accomplir »*. Multiplications des formes de contrôle populaire sur les dirigeants, nouvelles procédures interactives, redéfinition du contrat social : c'est en complétant et en perfectionnant la démocratie représentative que l'on ferait reculer la menace populiste.

Le politologue Laurent Bouvet n'est pas du tout convaincu par cette approche: *« Cette vision un peu idyllique des choses conduit inmanquablement à des frustrations, met à jour le caractère factice, artificiel de ces espaces de discussion. L'agora n'est pas une agora, c'est une simple place du marché avec autour, mais pas au centre, des stands, des agences, des conseils de quartiers... où l'on peut gueuler mais où rien ne se passe, rien ne se fait ni ne se décide vraiment »*.

L'auteur du *Sens du peuple* estime qu'un *« pouvoir diffus, jamais établi comme souverain pleinement exprimé dans la puissance de son unité »*, aurait pour conséquence d'accroître le pouvoir des élites et donc d'alimenter le populisme. Il suggère à la gauche, au rebours, de *« remettre le peuple au centre de la décision démocratique »*. Ce qui supposerait de refaire du suffrage universel et du rite électoral le lieu d'un réel pouvoir sur les choses.

- *Réfléchir ensemble à la démocratie de demain*, rapport du CESE d'octobre 2013. <http://www.lecese.fr/travaux-publies/reflechir-ensemble-la-democratie-de-demain>
- Sandra Laugier et Albert Ogien « Le populisme et le populaire », revue *Multitudes* n°61 hiver 2015
- Yves Michaud, *Contre la bienveillance*, Stock, avril 2016
- Chantal Mouffe, Innigo Errejón, *Construire un peuple, pour une radicalisation de la démocratie*, Éditions du Cerf, avril 2017
- Chantal Delsol, *Populisme, les demeures de l'histoire*, Éditions du Rocher, 2015
- Pierre Rosanvallon, *Leçon inaugurale des Rencontres de Pétrarque 2011* sur le thème « le peuple a-t-il un avenir ? »
- Laurent Bouvet, *Le sens du peuple*, Gallimard, 2011

5. FACE À LA "MÉDIARCHIE", CONSTITUER UN ESPACE PUBLIC CRITIQUE ?

Professeur de littérature à l'université Stendhal Grenoble 3, Yves Citton considère que *« le populisme est un phénomène récent relevant moins d'un certain régime politique (la démocratie) que du pouvoir d'un certain type de communication de masse : la "médiarchie" »*, titre de son dernier ouvrage. *« Les réponses que nous fournissons aux questions que nous nous posons sont puissamment structurées et conditionnées par les stimuli et les envoûtements dans lesquels nous immergions les médias, plus qu'elles ne sont le fruit de nos expériences sensibles »* estime Yves Citton. Ainsi, la peur de l'étranger peut être forte là où il n'y a pas ou peu d'étrangers.

Dispositifs populistes, flambées abstentionnistes et régimes médiarchiques sont profondément solidaires et complémentaires.

Pour Yves Citton, il faut modifier l'écosystème médiatique qui permet aux dispositifs populistes de prospérer et reconditionner les médias selon d'autres logiques que l'audimat ou la pub. Il préconise notamment de multiplier les « *protocoles éditoriaux pluriels et décentrés* », selon l'expression d'Olivier Bomsel. Il insiste aussi sur l'importance du rôle des médias indépendants et des médias participatifs et citoyens. On peut y ajouter les lanceurs d'alerte.

De son côté, Pierre Rosanvallon évoque un « *besoin de démocratie narrative* » avec de nouvelles institutions, de nouveaux organes de la délibération politique et d'implication citoyenne (notamment sur le modèle des jurys populaires tirés au sort). Il faut impliquer les masses dans la vie et la destinée de la cité par l'information.

Ces analyses recourent celles d'un Bernard Stiegler pour qui il ne peut y avoir de démocratie participative sans accès à une information critique. Pour qu'elle soit autre chose qu'une simple démocratie de l'impuissance collective, il faut l'inscrire dans ce qu'il appelle une « organologie » qui lie formes de la démocratie et techniques informationnelles.

L'information et les médias ne sont pas étrangers, loin s'en faut, à la participation des citoyens et des électeurs. De façon significative, l'une des cinq séries de propositions issues du rapport Bacqué - Mechmache (*Pour une réforme radicale de la politique de la ville, Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*) porte sur le développement et la diffusion de médias locaux et d'expressions culturelles issues des quartiers populaires, la reconnaissance de ces médias à part entière, l'évolution de la culture des médias nationaux et un travail sur les expressions culturelles et les mémoires sociales des quartiers populaires.

- Yves Citton, *Médiarchie*, Seuil, 2017
- Olivier Bomsel, *Protocoles éditoriaux*, Armand Colin 2013)
- Pierre Rosanvallon, *Le Parlement des invisibles*, Seuil, 2014
- Bernard Stiegler, *De la Démocratie participative*, Mille et une nuits, 2007

6. LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE COMME SUPPLÉTIF DE LA DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE

L'augmentation régulière de l'abstention aux élections qui affaiblit la légitimité des élus renforce encore la prégnance de l'impératif participatif qui a saisi les pouvoirs locaux mais aussi l'État. Dotée d'une fonction d'acceptabilité sociale, la démocratie participative peut alors servir de caution aux politiques publiques menées au nom du peuple.

Auteur de *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, le sociologue Loïc Blondiaux pointe « *une offre de participation contrôlée par les élus locaux ayant pour fonction de renforcer leur légitimité* ».

Même constat de la part de Thomas Kirzbaum sociologue qui a coordonné l'ouvrage *En finir avec les banlieues, le désenchantement de la politique de la ville* : « *Une part substantielle de la population des quartiers est tenue à l'écart, se tient à l'écart des enjeux électoraux traditionnels, des mécanismes de la démocratie, délégataire ou représentative. Du coup, on essaie, à travers notamment la formule du conseil citoyen, de réimpliquer, dans les affaires de la cité des populations qui sont marginalisées d'un point de vue civique. C'est une sorte d'approche supplétive de la démocratie représentative* » estime le sociologue.

Pour Michel Kokoreff et Didier Lapeyronnie, les politiques publiques françaises ont en commun d'enfermer « *la population dans la passivité, invalidant ses capacités d'actions* ». Pourtant, « *dans les quartiers populaires existent des gisements de créativité, un potentiel qui peut être support de l'action publique. Il y a une demande de démocratie, de participation qui ne soit pas celle du consensus mou et des simulacres de concertation* ».

- Loïc Blondiaux, *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, République des Idées, Seuil, 2008
- Thomas Kirzbaum, *En finir avec les banlieues, le désenchantement de la politique de la ville*, L'Aube, octobre 2015
- Michel Kokoreff et Didier Lapeyronnie, *Refaire la cité, l'avenir des banlieues*, Seuil, 2013

7. UNE PARTICIPATION QUI PERMET DE REPRENDRE LE POUVOIR SUR LES TERRITOIRES

Favoriser « la petite fabrique de la ville au quotidien »

Même de modestes expériences de démocratie participative qui semblent toucher à des enjeux dérisoires mettent en réalité en tension le quotidien du politique qui se dessine entre les collectivités, leurs partenaires institutionnels et les habitants. « *Les expériences participatives à l'échelle micro-locale permettent une mise en débat politique de cette petite fabrique de la ville au quotidien* », estime Élise Roche, géographe, auteure d'une thèse intitulée « Territoires institutionnels et vécus de la participation en Europe » qui analyse notamment une expérience de participation à Saint-Denis.

Promouvoir des processus d'empowerment

D'autres voient dans la participation l'espoir d'un *empowerment* des habitants autrement dit un vecteur d'émancipation sociale et politique. Pour Marie-Hélène Bacqué et Carole Biewener, l'*empowerment* est porteur d'une contestation « radicale » du système capitaliste ; il cherche à remettre en cause les rapports sociaux, raciaux et de genre générateurs d'inégalités structurelles.

La première orientation du rapport Bacqué/Mechmache sur la participation des habitants dans les quartiers de la politique de la ville (juillet 2013) vise précisément à appuyer le développement du pouvoir d'agir des citoyens, c'est-à-dire promouvoir cette démarche d'*empowerment*. « *Si l'initiative citoyenne ne peut se décréter "du haut", la puissance publique peut par contre la reconnaître et lui donner les moyens de se développer. Cette première orientation vise à encourager l'autonomie de la société civile sous ses différentes formes, à libérer l'initiative, à favoriser l'existence de contre-pouvoirs c'est-à-dire d'espaces critiques et créatifs, à favoriser une démocratie d'implication et donner le droit à l'interpellation, et à créer ainsi les conditions pour une construction plus inclusive de l'intérêt général* » estiment les auteurs du rapport.

Expérimenter de nouvelles pratiques démocratiques

Face à un système qui apparaît verrouillé et sclérosé, sans perspective, existe-t-il des alternatives crédibles pour remettre le citoyen au cœur de notre démocratie ? Pour répondre, Elisa Lewis, entrepreneure, et Romain Slitine, maître de conférence à Sciences Po Paris, ont fait un « tour du monde » des innovations démocratiques, à la rencontre de citoyens, entrepreneurs civiques, chercheurs, *hackeurs*, élus de terrain ou représentants nationaux qui expérimentent de nouvelles pratiques pour la démocratie du XXI^e siècle. Leur livre, *Le Coup d'État citoyen*, propose des pistes de réflexion pour changer le logiciel de notre démocratie et des solutions concrètes.

Il identifie des territoires pionniers où s'inventent des utopies concrètes et où les habitants sont amenés à reprendre en main leur destinée :

- **Loos-en-Gohelle** a mis en place démarche de concertation et de coproduction systématique. Comités de pilotage, réunions publiques, questionnaires + espace collaboratif citoyen en ligne, télé participative (Loos TV) et service d'échange local (SEL).
- **Budget participatif**. La première expérience significative a eu lieu à Porto Alegre en 1980. Depuis les années 2000, l'initiative s'est développée en Amérique latine (Équateur, Pérou, Argentine), en Europe (Espagne, Portugal, Italie, Suède, RU), en Afrique (Cameroun) et en Asie. En 2015 Paris a confié l'affectation de 5% du budget d'investissement de la ville au choix des citoyens.
- **Madrid** : lancement du laboratoire de recherche et d'expérimentation DemIC (Intelligence collective pour la démocratie). Inspiré des actions de la Citizens Foundation qui a imaginé l'appli collaborative *Your Priorities* utilisée dans plusieurs villes du monde. Outil principal : plateforme en ligne decide.madrid.es développée en *open source*, véritable *hub* de l'engagement citoyen. On y trouve l'ensemble des données produites par l'administration madrilène, un budget participatif (60 M€ en 2016), un espace de débat ouvert à tous, des consultations régulières, un dispositif d'initiatives citoyennes. Les propositions qui recueillent sur le site le soutien d'au moins 2% de la population de plus de 16 ans doivent être soumises à référendum.

- **Saillans** (Drôme) où une liste citoyenne a remporté les élections municipales en 2014. Trois principes : transparence et accès de tous à l'information, collégialité au sein de l'équipe municipale, participation des citoyens à la gestion de la commune *via* notamment des groupes action-projet.

L'ouvrage repère également au sein des administrations des « laboratoires d'innovation publique » pour stimuler des collaborations inédites avec la société civile. Le *Mindlab* à Copenhague, le *Laboratorio para la Ciudad* à Mexico, le *Laboratorio de Gobierno* au Chili, le *Sharing Seoul Project* à Séoul. Ces initiatives dessinent les contours de ce que la ville d'Amsterdam nomme « Wikicity ».

- Elise Roche, « Faire participer les minorités, un objectif dans les quartiers prioritaires ? De la construction statistique de minorités aux pratiques participatives en Allemagne et en France », Bulletin de l'Association de géographes français, 2016
- Marie-Hélène Bacqué et Carole Biewener, *L'empowerment, une pratique émancipatrice*, La Découverte, 2013
- Elisa Lewis et Romain Slitine, *Le Coup d'État citoyen*, Éditions de la Découverte, 2016

8. ÉTENDRE OU AMÉNAGER LE DROIT DE VOTE, EN FAIRE UN DEVOIR ?

Accorder le droit de vote aux étrangers pour les scrutins locaux

L'absence de droit de vote pour les populations étrangères aux élections locales a des répercussions plus larges que sur la seule population étrangère. « *Un des facteurs de la mobilisation électorale c'est l'effet d'entraînement d'un certain nombre de leaders d'opinion, d'individus plus politisés que la moyenne qui arrivent à mobiliser leur entourage. Le fait que les parents par exemple ne votent pas a un impact sur les enfants, notamment dans le cas des familles issues de l'immigration* » estime Thomas Kirzbaum.

Pour Marie-Hélène Bacqué et Mohamed Mechmache, le droit de vote des populations étrangères aux élections locales est « *un véritable préalable pour parler de participation dans les quartiers populaires* ». De son côté, Céline Braconnier reconnaît l'importance de l'octroi de ce droit de vote aux étrangers « *symboliquement, en terme de dignité et de marque de respect* ». Pourtant, selon elle « *il ne suffira pas de proclamer le droit de vote pour les étrangers aux élections locales, parce si on s'en tient là, on va alimenter l'abstention. (...) Il faut l'accompagner aussitôt par la mise en place de dispositifs de socialisation politique et d'incitation à voter* » estime la directrice de Sciences Po Saint-Germain en Laye.

Procéder à des aménagements techniques

Mutualiser les scrutins, compter les votes blancs, instaurer le vote par anticipation ou encore faciliter les procurations sont autant d'aménagement techniques qui peuvent minorer l'abstention. Quant à la mise en place du vote électronique, elle présente de réelles difficultés techniques et des risques de fraude. Par ailleurs, l'expérience montre que ce type d'aménagement facilite le vote de l'électorat déjà mobilisé.

Vers le vote obligatoire ?

Chaque déroute pour la participation citoyenne relance la question du vote obligatoire. Plusieurs pays ont opté pour le vote obligatoire : la Belgique, le Luxembourg, la Grèce, le Danemark, le Liechtenstein et Chypre, mais aussi l'Australie et le Brésil. De fait, cette obligation a une incidence bien réelle sur le vote des citoyens puisque les taux de participation avoisinent les 80 voire 90 %. Les sanctions vont de l'amende (en Belgique, l'amende de 30 à 60 € la première fois et de 60 à 150 € s'il y a récidive) à la déchéance des droits civiques ou sociaux.

En France, de fait, le vote obligatoire ne s'applique que pour les élections sénatoriales : les grands électeurs qui s'abstiennent sans raison valable sont condamnés au paiement d'une amende de 100 € par le tribunal de Grande Instance.

C'est la seule exception, car selon l'approche française, le vote est un droit : depuis l'adoption du suffrage universel masculin en 1848, complété par celui des femmes en 1944, tout citoyen jouissant de ses droits civiques est libre de participer à un scrutin comme de s'abstenir d'aller voter.

C'est principalement pour cette raison que la politisation du vote obligatoire a échoué en France. L'idée d'une obligation électorale heurte les sensibilités libérales françaises. Vaut-il la peine de créer une obligation là où l'on se croyait en présence d'un droit ? De plus, l'instauration d'une obligation ne se conçoit pas sans l'éventualité d'une sanction. Le danger est de fabriquer de nouveaux illégalismes qui alimenteront en retour les dispositifs de pénalisation du citoyen. Cela poserait également un problème social car il faudrait sans doute pénaliser en majorité les plus pauvres et les plus jeunes qui forment le gros des troupes abstentionnistes. Enfin, l'idée se prête à une suspicion récurrente : à qui profiteraient les voix des électeurs nouvellement réquisitionnés ?

Pour autant, un double phénomène, politique et social, relance l'argument en faveur du vote obligatoire. Politiquement, la hausse de l'abstention entraîne un risque de fragilisation du régime démocratique et des menaces d'effondrement des processus de légitimation et de confiance politique. Le danger s'accroît de logiques protestataires non régulées par les urnes ou tout autre mode dit conventionnel de participation.

D'un point de vue social, la participation obligatoire au vote pourrait créer une dynamique inclusive et permettre la réintégration dans la société de populations souffrant d'insécurité sociale et de marginalisation. Cela pourrait contraindre également les candidats et les partis à mieux prendre en charge la politisation des problèmes des plus démunis.

Pourtant, des résistances fortes subsistent. Des taux plus élevés de participation ne sont pas une fin en soi. Lorsque les individus votent uniquement en raison d'une injonction, l'augmentation de la participation électorale n'améliore en rien la légitimité du régime démocratique. En s'attaquant à l'abstention, le vote obligatoire ne vise que le symptôme et non le mal lui-même, c'est-à-dire les inégalités sociales ou l'apathie politique. Enfin, l'abstention est un mode d'expression légitime, et même un droit à part entière. Il existe des abstentions volontaires et raisonnées. Il ne faut pas sous-estimer « le nouveau souci de soi civique » qui voit des électeurs multiplier les expressions sociales de défiance à l'égard du jeu politique traditionnel.

- Thomas Kirzbaum, *En finir avec les banlieues, le désenchantement de la politique de la ville*, L'Aube, octobre 2015
- Rapport Bacqué / Mechmache sur la participation des habitants dans les quartiers de la politique de la ville, juillet 2013
- Baptiste Coulmont, Arthur Charpentier, Joël Gombin, « Un homme, deux voix : le vote par procuration ». www.laviedesidees.fr
- Anissa Amjahad et Jean-Michel de Waele, *Le vote obligatoire*, Economica, 2000

9. DE NOUVEAUX MODES DE COMMUNICATION POLITIQUE ET D'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ

La nouvelle loi votée en juillet 2016 portant sur l'inscription sur les listes électorales introduit plusieurs changements qui entreront en vigueur en 2019. Elle change notamment le calendrier : désormais il ne faudra plus s'inscrire avant le 31 décembre de l'année de l'élection, mais avant le 6^e vendredi précédent le scrutin. « Ça changera tout ! » assure la politologue Céline Braconnier, spécialiste de l'abstention. « Si les partis saisissent cette opportunité qui leur est donnée, ils inventeront des campagnes en faveur de l'inscription. Il n'y aucune tradition de ce type de campagne en France. On voit fleurir fin décembre des affiches avec une urne, une carte électorale et le slogan "inscrivez-vous", et les gens ne comprennent pas de quoi il s'agit : c'est le degré zéro de la communication ! »

Le changement majeur c'est que ces démarches d'incitation à l'inscription sur les listes électorales pourront se déployer alors que la campagne électorale aura déjà commencé ; leur impact serait donc bien plus important.

Pour Cécile Braconnier, la France est très en retard sur les pays anglo-saxons pour imaginer des campagnes d'incitation au vote dont les plus efficaces semblent celles misant sur la proximité. « La communication politique de proximité, on sait que ça produit des effets. De la même façon que les campagnes de porte à porte, ça marche. Le problème c'est qu'il n'y a plus de militant.

Si on parvient à réactiver une certaine forme, nouvelle, de militantisme, donc d'engagement des citoyens dans des collectifs sur le terrain, alors on peut avoir confiance dans le fait qu'on rendra possible le retour au vote » estime la politologue.

La réélection de Barack Obama en 2008 a démontré que l'abstention pouvait être combattue par la mobilisation des appareils partisans sur le terrain et notamment *via* des campagnes intensives de porte-à-porte. Cette campagne américaine a très largement inspiré celle de François Hollande en 2012, celle de Anne Hidalgo en 2014 mais aussi celle d'Emmanuel Macron en 2017.

« Depuis une quinzaine d'années, les résultats scientifiques prouvent que le contact direct est le plus efficace pour toucher les gens. Pour une porte ouverte sur 14, une personne change d'avis. Ce qui n'arrive qu'une fois pour 100.000 tracts distribués », explique Arthur Muller l'un des cofondateurs de LMP. Cette start-up optimise le démarchage électoral grâce au *big data*. En croisant les données de l'Insee (catégorie socioprofessionnelle des habitants, âge, etc.) et les résultats des derniers scrutins, son logiciel, 50 + 1, repère, à l'échelle des bureaux de vote, les secteurs où un candidat a le plus de chances de gagner des voix. *« Le porte à porte ciblé grâce aux technologies numériques, c'est LA modalité la plus efficace pour inciter nos électeurs à aller voter et à voter pour notre candidate »,* assurait le sociologue Jean-Louis Missika, qui fut le co-directeur de campagne de Anne Hidalgo en mars 2014 (1).

Au-delà de l'incitation au vote lors des campagnes électorales, *« un vrai questionnement sur la socialisation politique à l'école mériterait d'être mené à l'échelle nationale »* insiste Céline Braconnier.

« Tous les travaux de socialisation politique américains montrent que l'école peut produire de la participation électorale, chez les jeunes et au-delà, à la condition de s'ouvrir sur le territoire. Il y a des choses très convaincantes qui sont expérimentées aux États-Unis où il y a un gros problème d'abstention. Quand les professeurs à l'école ou au lycée organisent des débats en même temps que ceux qui ont lieu à l'extérieur pendant une élection et bien cela produit de l'intérêt familial ; les enfants arrivent à entraîner leurs parents dans des discussions politiques ce qui produit de la participation » poursuit la politologue. Au lieu de cela, on évite soigneusement, sous couvert de neutralité républicaine, toute politisation à l'école ce qui participe de la « contre-éducation politique » que déplorait déjà le philosophe Castoriadis : *« Il y a la merveilleuse phrase d'Aristote : "Qui est citoyen ? Est citoyen quelqu'un qui est capable de gouverner et d'être gouverné". Il y a des millions de citoyens en France. Pourquoi ne seraient-ils pas capables de gouverner ? Parce que toute la vie politique vise précisément à le leur désapprendre, à les convaincre qu'il y a des experts à qui il faut confier les affaires. Il y a donc une contre-éducation politique. Alors que les gens devraient s'habituer à exercer toutes sortes de responsabilités et à prendre des initiatives, ils s'habituent à suivre ou à voter pour des options que d'autres leur présentent. Et comme les gens sont loin d'être idiots, le résultat, c'est qu'ils y croient de moins en moins et qu'ils deviennent cyniques ».*

- Entretien avec Céline Braconnier (lire ci-après)

- (1) « Abstention : en France et à l'étranger, 5 idées pour inciter les électeurs à aller voter », The Huffpost, 17/02/2014

- Castoriadis, *La Montée de l'insignifiance*, Seuil, Paris, 1996

10. LES RÉPONSES NUMÉRIQUES À LA CRISE DÉMOCRATIQUE : L'ESSOR DES CIVIC TECH

On appelle civic tech les initiatives et applications numériques tournées vers la participation citoyenne et la démocratie ouverte (après les biotech pour la biologie ou les *finetech* pour la finance). Il s'agit de technologies qui ont vocation à améliorer le fonctionnement et l'efficacité de la démocratie, en renouvelant les formes d'engagement des citoyens.

En 2015, un rapport de la fondation Knight (1) classe les différents projets de la Civic Tech en deux grandes catégories : « ouverture du gouvernement » (open data, transparence, *data viz* et co-création de loi, etc.) et « participation citoyenne » (développement de réseaux citoyens, financement participatif, etc.). En 2016, alors que le mouvement des civic tech se développe

en France, le Secrétariat d'État au Numérique propose une nouvelle classification, de culture moins anglo-saxonne, également organisée autour de deux grands axes : les « technologies pour la démocratie » qui regroupent les initiatives œuvrant dans le champ institutionnel (outils de campagne électorale, de signalement des dysfonctionnements de voirie ou d'interpellation des élus par des pétitions) et les « technologies pour l'engagement civique » (plateformes de financements participatifs ou de sciences collaboratives). Les technologies civiques ont surtout pris leur envol médiatique en France avec les élections de 2017 (précédées par les primaires) avec par exemple une initiative comme Voxe.org, le comparateur de programmes politiques.

La maire de Paris Anne Hidalgo a annoncé la création d'un Civic Hall comme cela existe à New York ; l'appel à projets a été lancé en juin 2017 et un premier lieu choisi : le pavillon du parc de Belleville.

Le Civic Hall ou maison des CivicTech est né à New-York en 2015 sur la 5^e Avenue. Animé par le *Personal democracy forum*, il a pour objectifs de faire émerger des solutions Civic Tech, redonner du pouvoir aux citoyens ou faciliter l'interaction citoyen-administration, en faisant se rencontrer entrepreneurs sociaux, fonctionnaires ou universitaires autour d'espaces de travail et de conférences. Il compte aussi trois laboratoires dédiés à la citoyenneté, à santé et à la justice. <https://civichall.org>

Les acteurs de la participation citoyenne et des innovations démocratiques bénéficient déjà des 1600 m² du Liberté Living Lab à Paris, un espace ouvert en avril 2016 et dédié aux ONG, associations et start-up de la *tech for good*, la technologie pour le bien commun. (<https://liberte.paris>)

Trois étages sont dédiés à des résidences de start-up qui pourront accélérer leurs projets « pluridisciplinaires » (emploi, éducation, culture, démocratie...) avec un objectif de 200 résidents dont Bayes Impact (des spécialistes de la data pour résoudre le chômage, <https://www.bayesimpact.org>), laprimaire.org (<https://laprimaire.org>) ou change.org (<https://www.change.org>).

Le programme de résidence prévoit un système de « don contre-don » : les startups partagent leurs compétences avec des équipes détachées de grandes entreprises, en échange d'une réduction de leur loyer. Acteurs publics, grandes entreprises et start-up sont amenés à se mélanger.

D'un côté, les élus commencent à se saisir du numérique pour améliorer la transparence de leur action et renforcer la participation des citoyens via des projets d'ouverture des données (l'open data), les consultations citoyennes ou la co-construction des lois.

De l'autre, de nombreuses initiatives voient le jour pour modifier le système, soit en améliorant la démocratie représentative elle-même, soit en proposant d'autres manières d'agir.

Leviers de transformation portés par les civic tech

- **Offrir de nouveaux moyens d'interpellation** des élus, plus massifs, en amplifiant par exemple les pétitions comme sur le site www.change.org, « la plateforme mondiale pour le changement ». *La pétition est l'un des dispositifs numériques de participation citoyenne le plus utilisé, souligne le think tank Renaissance numérique dans une étude sur "Vie et engagement politiques sur Internet". 37% des personnes interrogées ont déjà signé une pétition. Mais "ces formes de mobilisation ne sont pas perçues comme des moyens effectifs de faire bouger les lignes, plutôt comme un porte-voix pour médiatiser des causes et rassembler* », précise l'étude (2).
- **Inciter son député à voter** pour ou contre telle loi et cartographier leurs choix. Les votes des lois renseignement, numérique ou encore de l'État d'urgence, ont montré la capacité du web à relayer les mobilisations citoyennes. Exemple : l'association de défense des libertés numériques la Quadrature du net a mis en place le Piphone, un outil « *qui permet d'être mis rapidement et gratuitement en relation avec un eurodéputé* » ou un député (3).
- **Mobiliser les citoyens** : avec plus de 1,3 million de signatures pour la pétition contre la loi El Khomri, et un hashtag *#OnVautMieuxQueCa* massivement partagé le web a largement nourri la mobilisation dans la rue.

- **Inform**er sur l'action des élus et la transparence.
La Fabrique de la loi développée par l'association Regards Citoyens propose de suivre l'évolution de la loi au fil de la procédure parlementaire (4). Voxe.org se présente comme une « boîte à outil du citoyen » et offre un comparateur de programmes.
- **Débattre** de manière horizontale, favoriser l'échange avec les gouvernants, comme le propose la plateforme Parlement et citoyens (5) ou organiser le débat entre citoyens : les commissions Numérique et « Démocratie sur la place » de Nuit debout ont créé une Assemblée de propositions en ligne (6).
- **Faire émerger un candidat**, en dehors des systèmes d'investiture, adossé à un parti politique (laprimaire.org) ou en misant sur le tirage au sort (collectif #Mavoix).
- **Déléguer son vote - la « démocratie liquide »** ou *Proxy voting*. La démocratie liquide est née du constat d'une impossible « bonne représentation » dans le cadre de la démocratie représentative traditionnelle. Aucun représentant ne peut représenter fidèlement et en permanence des milliers d'électeurs sur tous les sujets (OGM, accueil des réfugiés, nucléaire, éducation, etc.). Il s'agit d'un processus démocratique dans lequel la plupart des questions doivent être tranchées par voie référendaire. Mais chaque citoyen peut déléguer par procuration son vote à un autre citoyen de confiance (un « proxy ») plus habilité à donner un avis éclairé sur un sujet précis. Un vote peut se transmettre de *proxy* à *proxy*, c'est alors un vote transitif. La démocratie liquide est fondée sur un réseau de relations de confiance et sur le principe de délégation provisoire. Elle permet l'émergence de nouveaux *leaderships* et la création d'une chaîne de confiance distribuée et horizontale. Mais elle risque aussi de favoriser l'émergence de nouvelles formes d'oligarchies hyperconnectées avec des individus qui exercent leur influence en fonction de leur capacité de réseautage.
- **Déléguer son vote – les élus augmentés**. Autre initiative : celle du *Partido de la Red* (parti du réseau) créée en 2013 à Buenos Aires par les fondateurs du logiciel open source d'écriture collaborative des lois *Democracy OS*. Les élus du *partido de la Red* sont des « élus augmentés » de la voix de tous les autres citoyens : ils n'ont pas de programme mais s'engagent à appliquer en permanence la volonté directe de leurs électeurs en votant systématiquement en fonction de la préférence des citoyens exprimée sur la plateforme *Democracy OS*. C'est le principe du « mandat impératif » cher à Rousseau qui y voyait le moyen de respecter la souveraineté nationale. Ce mandat impératif été mis en place pendant une courte période lors de la Commune de Paris de 1871. Puis interdit par la Constitution française de 1958 qui énonce : « *tout mandat impératif est nul. Le droit de vote des membres du Parlement est personnel* ».

Toutes ces solutions de vote à distance ou par délégation pourraient être sécurisées par la cryptographie et la technologie de la *blockchain*.

Les limites des civic tech

Si les Civic Tech soulèvent un engouement réel, elles suscitent quelques réserves.

- **L'élitisme des civic tech**. Elles ne touchent encore qu'un petit nombre de citoyens, souvent jeunes, blancs, urbains et connectés. « *Le potentiel de transformation démocratique des civic tech est là, et il est bien réel. Mais aujourd'hui, les utilisateurs ne se comptent qu'en milliers. Autant dire qu'ils ne sont pas encore assez nombreux pour avoir un effet de levier sur les institutions. Ces dernières sont à l'image du géant Gulliver : attaqué par des Lilliputiens qui lui lancent des filets, il n'est pas vraiment atteint* » estime Loïc Blondiaux, professeur de science politique à la Sorbonne, spécialiste de la démocratie participative (7).
- **Une citoyenneté à deux vitesses**. L'e-inclusion démocratique est une condition *sine qua non* de la transformation politique apportée par les civic tech. Le danger serait de créer une citoyenneté à deux vitesses entre ceux qui auraient accès à ces nouvelles formes de participation et maîtriseraient leurs usages et les autres. Il faut donc former les citoyens dès leur plus jeune âge à leurs nouvelles responsabilités et proposer une instruction numérique 2.0.

- **L'illusion d'un *Open washing***. Les civic tech pourraient n'être qu'un maquillage visant à se montrer proactif dans l'ouverture des données et la transparence des modes d'action sans changer les processus en profondeur. Attention au « solutionnisme » dénoncé par le penseur Evgeny Morozov : les nouvelles technologies ne régleront pas tous nos problèmes démocratiques (8).

- **La marchandisation de l'e-démocratie**. Dans la course aux civic tech, les start-up incubées grâce aux appels à projets publics et au soutien de sociétés privées intéressées par le développement de technologies propriétaires vont plus vite que les « hackers » issus de la contre-culture, farouchement indépendants et militants du libre.

« Les logiques entrepreneuriales trouvent leur équilibre dans les réponses aux appels d'offres, dont le financement permet d'obtenir plus rapidement des technologies matures ; or, les pouvoirs publics auront tendance à valoriser ces outils participatifs « clé en main », qui peuvent être adaptés à leurs commandes.

D'autres acteurs, plutôt issus des contre-cultures du numérique, vont vouloir garder leur indépendance en s'appuyant sur des communautés de développeurs. On a donc d'un côté, des technologies « propriétaires », qui vont vite, financées notamment par l'argent public, et de l'autre, des outils open source, qui demandent du temps, et sont pour le moment plus fragiles, faute de communautés suffisamment structurées. C'est un déséquilibre dangereux, car le risque, bien connu dans la culture numérique, c'est celui du *winner takes all* : « *le gagnant prend tout* ». *Peut-on confier la démocratie uniquement à des « acteurs marchands » ?* demande Clément Mabi, chercheur à l'université de technologie de Compiègne (UTC) et spécialiste des usages citoyens du numérique. (9).

Militant au sein de l'association Democracy OS, Valentin Chaput alerte de son côté sur le risque d'avènement d'une démocratie technologique non transparente et propriétaire. Il milite pour que les consultations publiques soient menées sur des plateformes libres et open source et a signé sur le site du magazine Usbek et Rica un « Manifeste pour l'ouverture des Civic Tech ». Il écrit notamment : « *Nous devons changer en profondeur le fonctionnement de notre démocratie si nous ne voulons pas qu'elle soit emportée à court terme par la défiance, la colère et le renoncement. Le numérique, qui nous offre la promesse d'abaisser les barrières d'accès à l'information et à l'échange, est une partie de la réponse. Mais les modèles classiques résistent et, en croyant les dépasser, nous aggravons parfois leurs torts. OuiShare l'a observé sur l'économie dite du "partage", absorbée par la croissance fulgurante de géants comme Uber qui ont rapidement préféré la lucrativité à la transformation sociale. Nous risquons de voir exactement le même phénomène s'appliquer à la Civic Tech française.* » (10)

- (1) <https://knightfoundation.org/features/civictech/>

- (2) <http://www.renaissancenumerique.org/publications/portrait-de-la-france-numerique-chapitre-1-vie-et-engagement-politiques-sur-internet>

- (3) <http://www.laquadrature.net/fr/les-outils>

- (4) <https://www.regardscitoyens.org/la-fabrique-de-la-loi/>

- (5) <https://parlement-et-citoyens.fr/projects>

- (6) https://wiki.nuitdebout.fr/wiki/Villes/Paris/Démocratie_sur_la_Place

- (7) Loïc Blondiaux sur France Culture, le 20/05/2016. <https://www.franceculture.fr/politique/loic-blondiaux>

- (8) Evgeny Morozov, *Pour tout résoudre cliquez ici : L'aberration du solutionnisme technologique* [« To Save Everything, Click Here: Technology, Solutionism, and the Urge to Fix Problems that Don't Exist »], FYP Éditions, 2014

- (9) Clément Mabi dans Libération, 07/12/2017. http://www.liberation.fr/debats/2017/12/07/clement-mabi-on-reste-dans-une-logique-ou-le-politique-garde-le-controle_1615151

- (10) <https://usbeketrica.com/article/manifeste-pour-l-ouverture-des-civic-tech>



“ L’intégration politique prolonge l’intégration sociale . ”

Céline BRACONNIER, directrice de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye, professeure des universités en science Politique et agrégée d'histoire. Spécialiste de la participation électorale, elle a notamment cosigné deux ouvrages de référence, l'un avec Jean-Yves Dormagen sur l'abstention : *La démocratie de l'abstention*. Aux origines de la démobilisation électorale en milieux populaires (Gallimard, 2007, 2^e édition 2014), un autre avec Monna Mayer sur la sociologie politique de la précarité intitulé *Les inaudibles* (Presses de Sciences Po, 2015). La chercheuse observe que dans les quartiers populaires qui enregistrent les taux d'abstention les plus importants, il y a une forte demande de respect et de reconnaissance, et un besoin d'incarnation de la politique sur le terrain.

L'abstention ne cesse de progresser, y compris lors du dernier scrutin présidentiel, pourtant traditionnellement plus mobilisateur. Aux élections législatives, l'abstention a atteint un niveau équivalent à celui des européennes : 57 %.

Cette abstention est particulièrement massive chez les jeunes et ceux que vous appelez les « inaudibles » (habitants des quartiers prioritaires, populations fragilisées, exclus, etc.) au point qu'ils ont tendance à disparaître du corps électoral. Peut-on parler d'un risque de rupture du pacte démocratique ?

Dans un contexte marqué par des records historiques d'abstention pour tous les scrutins, la présidentielle se distingue par sa capacité à contenir l'abstention. Une très grande majorité de citoyens se mobilisent pour cette élection et, de plus en plus, uniquement pour cette élection. C'est important de le souligner pour bien prendre conscience qu'il n'y a pas, pour la majorité des citoyens, de rupture avec le vote. On enregistre encore 77 % de participation ! C'est moins qu'en 2012 (81 %) et 2007 (84 %) mais ça reste très largement au-dessus de la majorité. Cela montre qu'il n'y a pas de volonté de rester en retrait, que dans certains contextes, avec un certain type de campagnes et des enjeux compréhensibles et lisibles, on parvient à faire se déplacer une majorité de gens, y compris qui ne sont pas intéressés par la politique ou qui sont sceptiques.

De plus, quand on étudie ce phénomène à partir des listes d'émargement (et non sur du déclaratif), on se rend compte qu'il y a entre 10 et 12 % des gens qui ne votent jamais, c'est tout. À peu près la moitié vote systématiquement, et puis il y a cet entre-deux, des gens qui votent pour un tour de scrutin ou pour un enjeu précis.

Ce qui fait sens au cours de la période récente, c'est l'intermittence électorale, le fait qu'il y a de moins en moins de gens qui votent tout le temps, et de plus en plus de gens qui votent par intermittence et s'abstiennent le plus souvent, mais il n'y a pas de rupture.

On a vu monter lors de la dernière élection présidentielle un mouvement prônant l'abstention, cette abstention dite « politique » étant présentée comme un signe d'exigence voire de vitalité démocratique (voir l'ouvrage *No vote ! Manifeste pour l'abstention* d'Antoine Buéno). Cette part d'abstention est-elle significative ; vous semble-t-elle vouée à augmenter dans l'avenir ? Cette abstention « politique » se traduit-elle plutôt dans les votes blancs ou nuls qui ont été en nombre très important lors du scrutin présidentiel ?

L'abstention est tout sauf un « parti » comme aiment à tort le dire certains commentateurs de la vie politique. Il faut éviter cette facilité de langage qui véhicule des idées fausses sur le phénomène, en laissant penser que les abstentionnistes seraient des citoyens choisissant unanime-

ment de ne pas se rendre aux urnes, après une étude de l'offre qui les laisseraient insatisfaits. Il y a bien sûr une part d'abstention politique. Même s'il demeure compliqué d'en mesurer l'ampleur, c'est sans doute cette abstention politique –plus encore que les changements de préférence exprimés– qui explique les alternances quasi systématiques qui caractérisent la France depuis près de 40 ans. Quel que soit le scrutin, les électeurs du camp au pouvoir, souvent déçus, ont tendance à s'abstenir plus que ceux des partis d'opposition. De même, la progression de l'abstention entre les deux tours de la présidentielle de 2017 présente-t-elle bien une dimension politique. Toutes les études montrent qu'une part des électeurs de Jean-Luc Mélenchon et dans une moindre mesure de François Fillon ne sont pas allés voter lors du second tour ce qui explique sans doute la progression de l'abstention lors de cet entre deux tours. Mais il est aussi important de souligner que cette progression a en réalité été contenue puisqu'elle a été de moins de trois points. Ce qui a, en revanche, réellement explosé en 2017, c'est le volume de votes blancs et nuls qui est passé de 2,5 % à 11,6 % des inscrits entre les deux tours, soit presque le double du record historique de 1969. Or, ce que montre cette évolution, c'est que nombre de votants du 1^{er} tour ont préféré manifester leur refus de l'offre politique en continuant à se rendre aux urnes plutôt qu'en s'abstenant. Il faut y voir une confirmation par les faits que **les plus mobilisés et politisés des électeurs continuent bien de choisir le vote, même blanc, plutôt que l'abstention pour s'exprimer politiquement**. D'ailleurs, les bureaux de vote où se concentrent les populations les plus politisées –les centres gentrifiés des grandes villes par exemple– ont continué de voter massivement lors de ce 2^e tour. On dispose là de nouveaux éléments qui incitent à **ne pas confondre discours militant en faveur de l'abstention –qui surpolitise le phénomène– et analyse de l'abstention –qui met en lumière l'importance des déterminants socio-démographiques du retrait électoral**. Cette distinction est d'autant plus importante à faire que les essais comme celui de Monsieur Buéno, ou de Monsieur Peillon paru également cette année, en faisant de l'abstention un équivalent expressif du vote, illégitime par avance la lutte contre l'abstention et les inégalités qu'elle charrie, confortant les partisans d'une démocratie élitiste qui s'accommodent parfaitement du silence sceptique des jeunes et des milieux populaires. **On entend parfois que ceux qui ne votent pas ont recours à d'autres formes d'expression pour se faire entendre dans l'espace public. C'est vrai pour la minorité d'abstentionnistes diplômés et politisés, qui cumule les répertoires d'action. C'est faux pour la grande majorité des abstentionnistes qui, lorsqu'elle ne vote pas, devient tout simplement inaudible.**

Vous faites une corrélation très nette entre la non participation électorale et la désaffiliation sociale. Moins on est dans des collectifs : familiaux, professionnels, syndicaux, associatifs, etc., moins on vote.

Il y a un vote collectif très marqué dans les milieux éloignés de la politique. Quand on est politisé, on n'a pas besoin des autres pour aller voter : on vote, on a une forme d'incitation intériorisée à la participation. Moins on est politisé, plus on a besoin de dispositifs qui peuvent être la famille, les amis, mais aussi la télévision qui peut déclencher des dispositifs informels de mobilisation électorale.

De belles études américaines montrent très bien comment la déstructuration ou la restructuration de la famille traditionnelle –selon les points de vue qu'on adopte– emporte la dynamique abstentionniste. Ainsi, la vie en couple encourage la participation électorale des femmes et stimule le vote des enfants majeurs, alors que la séparation et le fait d'élever seul ses enfants prive du mécanisme d'entraînement intra familial. **Dire que le vote est collectif c'est dire aussi que les évolutions sociales, les évolutions des structures familiales, produisent des effets presque mécaniques sur l'ampleur de la participation.**

Le vote reste un acte politique ; la politique au sens fondamental du terme, c'est le collectif. C'est la raison pour laquelle les dispositifs dématérialisés de vote qui sont mis en place dans certains pays anglo-saxons ont jusque là manqué l'objectif d'élargir les dimensions du corps électoral effectif, parce qu'on s'est rendu compte que voter, quand on n'est pas trop intéressé par la vie politique, c'était encore plus difficile s'il fallait le faire seul, chez soi, sur son ordinateur, et sans bénéficier de l'entraînement d'un entourage.

On a la vision du vote dans l'isoloir, comme un acte solitaire, alors qu'à vous écouter, c'est vraiment un acte collectif avec des effets d'entraînement...

C'est en 1913 que les républicains ont convaincu le Parlement de rendre l'isoloir obligatoire pour couper symboliquement les électeurs de toute forme d'influence extérieure, et notamment celle exercée par les notables. Ça a été un progrès à l'époque, mais en réalité c'est une symbolique très trompeuse. On sait très bien que **ce ne sont pas des individus qui votent, même quand ils sont seuls dans l'isoloir, ce sont des groupes.**

C'est la raison pour laquelle **les personnes qui basculent dans la précarité s'éloignent de la pratique électorale** : isolées, elles ne bénéficient pas de cet entraînement collectif qui est très important pour porter la participation.

Quelles sont les principales raisons qui expliquent l'augmentation de l'abstention ?

Ce sont d'abord des facteurs structurels, sociologiques qui expliquent les variations des niveaux d'abstention. On remarque que ce sont toujours les mêmes groupes de citoyens et les mêmes territoires, qui enregistrent les records d'abstention. Les individus ne sont donc pas égaux face à la participation politique ; en fonction de leurs caractéristiques socio-démographiques, ils sont plus ou moins prédisposés soit à s'abstenir soit à participer. **La première grande prédisposition à l'abstention c'est la jeunesse.** Quand l'abstention est forte, les jeunes votent très peu. Au premier tour des législatives, on a enregistré 51 % d'abstention, dont 63 % chez les 18-30 ans. Inversement, la catégorie d'âge qui vote le plus, ce sont les jeunes retraités (60-69 ans) : 39 % se sont abstenus sur le même scrutin. L'âge, le clivage générationnel et la mal inscription sont parmi les principales causes de l'abstention des jeunes.

Pourquoi les jeunes votent-ils moins ?

Tout simplement parce que la participation politique prolonge des formes d'intégration sociale. Quand vous travaillez, vous avez plus de chance de rencontrer un collègue un peu plus politisé qui va vous entraîner... Quand vous fondez une famille, il y a une prise de rôle qui fait que vous vous sentez investi d'une forme d'autorité, d'exemplarité à l'égard de vos enfants : on voit beaucoup de jeunes devenir des votants en devenant parents.

La jeunesse est un déterminant de l'abstention qui n'est pas nouveau. Mais aujourd'hui, le moment où les jeunes intègrent l'emploi stable a tendance à reculer. Le report de cette intégration sociale et professionnelle entraîne une intégration politique plus tardive. De plus, une partie de la jeunesse reste aux marges de l'intégration professionnelle. À Vaulx-en-Velin comme dans tous les quartiers Politique de la ville, les taux de chômage dépassent 40 % pour les jeunes de 18-35 ans. Quand une bonne partie de la jeunesse reste aux marges de l'emploi, elle reste coupée de ces mécanismes d'intégration politique qui prolongent très fortement l'intégration sociale. Ce ne sont pas n'importe quels jeunes qui votent : les jeunes qui font des études et qui se projettent dans un avenir meilleur que leur présent.

En quoi consiste l'effet générationnel ?

Les jeunes qui ont 20 ans aujourd'hui sont plus souvent bacheliers, plus souvent diplômés, même si les diplômés ne constituent pas une garantie d'emploi ; ils ont acquis une certaine maturité intellectuelle et une certaine exigence qui fait qu'ils ne sont plus prêts à aller voter par devoir comme le sont encore leurs aînés. Il y a là un vrai clivage générationnel. Ceux qu'on voit voter aux législatives, ce sont les personnes âgées et ça ne veut pas dire pour autant qu'elles y croient davantage ou qu'elles ont plus d'espoir. Pas du tout ! C'est du vote triste, par devoir. Des personnes âgées nous racontent aller voter comme elles vont à la messe ! On n'a pas du tout cela chez les jeunes. **Pourquoi se mobiliser pour des élections législatives quand on a 20 ans, qu'on vous dit que les jeux sont faits et que par ailleurs vous ne comprenez pas trop ce qu'est le Parlement ?** Aujourd'hui le Parlement n'est pas une institution visible pour le simple citoyen ; ce n'est pas non plus une institution où l'essentiel se joue comme en Italie où le Parlement peut renverser le gouvernement.

La Métropole de Lyon est une nouvelle collectivité née de la fusion de la Communauté urbaine et du Département dans sa partie urbaine. En 2020, le vote se fera pour la première fois au suffrage universel. On peut imaginer que les gens n'ayant même pas intégré cette nouvelle donne institutionnelle et n'ayant pas compris les compétences de cette collectivité, la mobilisation devrait être réduite ?

Oui, sans doute extrêmement réduite ! Sauf si elle est portée par des élus locaux de terrain qui sont identifiés en tant que personnes. C'est ce qui explique que les élections municipales continuent de mobiliser un peu plus que les autres, et limite les dégâts en milieu rural : il y a une incarnation par des élus qui sont identifiés. Mais quand vous ne comprenez pas le rôle politique des assemblées, qu'il n'y a pas véritablement de campagne médiatique, et que vous ne connaissez pas les candidats, il n'y a aucune raison d'aller voter.

Beaucoup de citoyens n'ont pas intégré qu'ils faisaient partie d'une nouvelle collectivité ; la cuisine institutionnelle ne les intéresse pas...

Les gens ne comprennent rien au millefeuille institutionnel français ! Par ailleurs, l'intérêt des candidats et les choix stratégiques de campagne ne collent pas forcément aux enjeux des élections. Ils ne contribuent donc pas à clarifier l'enjeu pour les électeurs. Par stratégie, des candidats peuvent nationaliser un enjeu local. Inversement, aux dernières législatives, on a vu des candidats socialistes essayer de municipaliser les enjeux du scrutin.

Les candidats ne sont *a priori* pas les mieux placés pour faire cette formation politique, pour opérer cette socialisation politique qui est nécessaire aujourd'hui pour redonner du sens aux différents scrutins auxquels on demande aux gens de participer.

Dans les quartiers populaires, beaucoup d'élus ont déserté, et n'habitent même plus sur le territoire de leurs administrés...

Aujourd'hui **dans les quartiers populaires qui enregistrent les taux d'abstention les plus faramineux, il y a un besoin d'incarnation de la politique.** Il n'y a en fait plus d'élus qui vivent dans ces quartiers. L'élu est devenu quelqu'un qu'on voit à la télévision et dont on sait qu'il va débarquer trois jours avant le scrutin pour faire du porte à porte et chercher des voix. Ou alors c'est l'élu de terrain qui vient aux fêtes de quartiers et qui connaît le prénom des habitants. Des députés pensent être sur le terrain parce qu'ils sont trois demi-jours par semaine dans leur permanence. Non ! Pour nouer un lien avec les gens, il faut que les responsables viennent discuter avec eux là où ils vivent au quotidien. Il y a plein de gens qui ont peur d'aller dans une permanence institutionnelle et qui sont en recherche de marques de respect, de reconnaissance et de dignité. **Il suffirait d'avoir des élus davantage présents sur le terrain, et pas seulement en période électorale, pour rendre possible un nouveau travail. Retisser la confiance ça passera forcément par des liens de proximité.**

Qu'est-ce qui peut « redonner du sens » aux scrutins ?

Il y a un vrai travail d'éducation à faire. Si on veut que les gens reviennent voter, il faut que ça ait du sens. Ça concerne les candidats, leur offre politique, leur stratégie de campagne. Mais aussi l'éducation civique et la socialisation politique. Il faut interroger le rôle de l'école aujourd'hui qui n'assume pas complètement sa mission de formation des citoyens et qui mériterait de le faire de façon plus ouverte et transparente. Il y a une crispation impressionnante des autorités scolaires sur la politique et la citoyenneté qu'on ne retrouve pas sur le terrain. Dès qu'il est question de politique, ceux qui parlent au nom de l'école ont peur de tout. Or **l'école c'est quand même la seule institution qui a à faire à tous les jeunes de notre pays jusqu'à 16 ans et qui est capable de compenser des inégalités intra familiales face à la politique.** Quand des gamins vivent dans des familles où on ne parle jamais de politique parce qu'on ne comprend pas bien, ou qu'on ne parle pas bien français, ce n'est pas normal que l'école ne les pourvoie pas en ressources nécessaires pour décrypter un minimum le jeu électoral.

Vos travaux portent sur la malinscription comme facteur d'abstention...

La troisième raison principale de l'abstention est en effet liée à la mal inscription : les électeurs sont inscrits dans une commune où ils ne résident plus. En 2017 on compte environ 17 % de mal inscrits et 11 % de non inscrits, c'est énorme ! Les jeunes sont très bien inscrits puisque depuis 1997 ils bénéficient de l'inscription d'office sur les listes électorales de la commune où ils se sont faits recenser pour faire leur journée défense et citoyenneté. Mais il y a un gros problème de mal inscription. Dès que ces jeunes déménagent pour leurs études par exemple, ils ne se réinscrivent pas et restent inscrits chez leurs parents. Pour la présidentielle ils vont faire le déplacement, mais ils ne vont sûrement pas y retourner pour les législatives ! Or on a un mécanisme de procuration qui est beaucoup trop compliqué et qui laisse de côté les jeunes mal inscrits. **L'abstention est alimentée par une procédure institutionnelle complètement inadaptée à une société de la mobilité résidentielle qui touche les précaires aussi bien que les cadres.** On a montré récemment avec Jean-Yves Dormagen, que la mal inscription se retrouvait dans tous les quartiers et tous les milieux. Lutter contre la mal inscription permet donc de gagner des voix dans tous les milieux. On a montré que pour les scrutins de 2012 l'abstention constante était multipliée par trois chez les mal inscrits : elle passe de 9,5 % à 28 %.

Vous avez proposé des modifications qui ont été prises en compte dans la loi votée en juillet 2016 portant sur l'inscription sur les listes électorales, changements qui entreront en vigueur en 2019. Qu'est-ce qui va être amélioré ?

La réforme change le calendrier qui était très contraignant. Aujourd'hui il faut s'inscrire avant le 31 décembre, désormais ce sera avant le 6^e vendredi précédent le scrutin. Ça changera tout ! **Si les partis saisissent cette opportunité qui leur est donnée, ils inventeront des campagnes en faveur de l'inscription.** Il n'y aucune tradition de ce type de campagne en France. On voit fleurir fin décembre des affiches avec une urne, une carte électorale et le slogan « inscrivez-vous », et les gens ne comprennent pas de quoi il s'agit : c'est le degré zéro de la communication ! Il y a aussi le marronnier des journalistes qui montrent des files d'attente dans les mairies. Mais en réalité **il n'y a pas de véritable dispositif d'incitation à l'inscription visant l'efficacité.** Le fait que ça ait lieu alors que la campagne sera commencée et que cela puisse être un des éléments structurant de la campagne, ça va changer la donne.

Autre élément de la loi : la création d'un répertoire électoral unique –alors que jusqu'à présent c'est un puzzle de listes communales avec plein de difficultés dans la gestion des radiations, etc. Enfin, troisième élément intéressant dans cette loi : l'inscription d'office des français d'origine étrangère. Au moment de l'acquisition de la nationalité, l'inscription sera automatique. Ça répond aux observations qu'on a faites sur la proportion de français d'origine étrangère parmi les non inscrits : 35 % en 2012 ! C'est une étape qui est très discriminante pour les gens qui n'ont pas vécu leur enfance en France.

Pensez-vous qu'accorder le droit de vote aux étrangers pour les scrutins locaux serait « un préalable pour parler de la participation dans les quartiers populaires » comme l'affirment M.-H. Bacqué et M. Mechmache (rapport 2013 « Pour une réforme radicale de la Politique de la ville ») ?

C'est un préalable parce que dans les milieux militants, ça reste un des symboles des promesses non tenues par les professionnels de la politique, notamment Mitterrand et Hollande. **Mais il ne suffira pas de proclamer le droit de vote pour les étrangers aux élections locales, parce si on s'en tient là, on va alimenter l'abstention.** Il faut à la fois mettre en place ce droit de vote, symboliquement en terme de dignité et de marque de respect c'est sans doute très important, mais il faut l'accompagner aussitôt par la mise en place de dispositifs de socialisation politique et d'incitation à voter. Le droit en lui même ne produira rien de convaincant. Ça peut être le premier pas symbolique d'une dynamique d'incitation, d'engagement des pouvoirs publics.

Avez-vous des exemples d'incitation à la participation électorale proposée par des collectivités publiques, ou de pédagogie sur les enjeux qui auraient permis d'augmenter la participation ?

On en est au balbutiement en France. L'abstention a du mal à être reconnue comme un problème, mais avec les taux qu'on enregistre, c'est en train de changer. La lutte contre les inégalités sociales est bien sûr elle à l'ordre du jour de l'agenda politique mais **la lutte contre les inégalités politiques et électorales paraît une question secondaire**. Quelques initiatives existent, mais tellement ponctuelles qu'elles ne produisent pas d'effet important. Les tentes civiques par exemple. Ce mouvement animé par des associations en 2007 a été relayé par certaines municipalités qui ont envoyé des bus dans les quartiers pour inciter les gens à s'inscrire. Mais c'était très ponctuel, et pas très adapté : les bus fermaient à 18 h, quand les gens rentraient du travail... **Un vrai questionnement sur la socialisation politique à l'école mériterait d'être mené à l'échelle nationale. De même qu'un questionnement sur la socialisation politique des détenus**. Les lieux d'enfermement ont d'abord vocation à éduquer. La réinsertion passe par des prises de rôle, notamment civiques. Mais rien n'est fait à part ponctuellement. L'administration pénitentiaire refuse d'installer des urnes en prison alors que le cadre législatif le permet. Il n'y a pas de vraie réflexion en France sur les dispositifs efficaces d'incitation à participer aux élections. En revanche on a plein d'exemples de ce qui fonctionne à l'étranger, dans les pays anglo-saxons notamment.

Qu'est-ce qui a prouvé son efficacité à l'étranger ?

Ce qui marche ce sont les campagnes de communication politique de proximité. Nous avons mené une passionnante expérimentation avec les facteurs. Ils allaient, avant la clôture des listes électorales, rappeler aux gens le calendrier d'inscription et les pièces à apporter en mairie, ainsi que la possibilité d'effectuer une inscription par correspondance. Quand on va vers les gens, qu'on leur donne la bonne information et qu'on les exonère du coût de la procédure, ça produit des effets. Précisément parce que les facteurs ne sont pas des militants, des gens que l'on peut accuser de faire le jeu d'un candidat ou d'un autre, ils ne sont pas identifiés par les gens comme étant des élus qui veulent leur prendre leur voix et les utiliser. La Poste, avec son réseau de facteurs ramifié sur tout le territoire, a une ressource exceptionnelle pour faire de la communication de proximité. Or la communication de proximité, on sait que ça produit des effets. De la même façon que les campagnes de porte à porte, ça marche. Le problème c'est qu'il n'y a plus de militant. Si on parvient à réactiver une certaine forme, nouvelle, de militantisme, donc d'engagement des citoyens dans des collectifs sur le terrain, alors on peut avoir confiance dans le fait qu'on rendra possible le retour au vote.

Beaucoup de collectivités se sont engagées dans une sorte d'impératif participatif, en mettant en place des politiques de démocratie participative qu'on perçoit parfois comme une sorte de supplétif de la démocratie représentative... Qu'en pensez-vous ?

Ça me pose problème. Parce que plus il y a d'abstention, plus on se tourne vers ces dispositifs, tout en ne donnant pas à ces dispositifs-là les outils et les moyens humains et financiers nécessaires à leur bon fonctionnement. Les dispositifs de démocratie participative, tous les chercheurs spécialistes de ces questions le disent, ne sont jusqu'à aujourd'hui mis en œuvre qu'au profit de gens qui participent déjà. C'est en gros une reconversion des anciens milieux associatifs. Parce que participer à une réunion publique et prendre la parole, c'est beaucoup plus coûteux pour quelqu'un qui est assez éloigné de la vie politique, que d'aller mettre un bulletin dans l'urne. Il y a beaucoup moins de gens qui participent et ce sont toujours les mêmes. Or l'une des conditions pour que la démocratie participative fonctionne c'est que participent à ces réunions des gens qui ne sont pas forcément politisés. Dans cette optique, le tirage au sort est une bonne solution pour avoir des assemblées plus représentatives des citoyens –c'est le cas d'une partie des conseils de citoyens. Mais dans les faits, vous tirez au sort des gens qui ne viennent pas. Il faudrait les inciter, les indemniser comme on le fait pour les jurys du système judiciaire, et les mettre en situation d'exercer une véritable autorité

politique, de prendre part à la décision. Or que montrent les chercheurs le plus souvent ? Que **la démocratie participative est mise au service de faux enjeux**. On les fait voter pour une plante verte dans un bout de mur où il aura une petite plaque inaugurée par le comité de quartier. Non, vraiment, on se moque des gens ! Ça peut même produire des effets inverses, de découragement des bonnes volontés. Donc il faut bien sûr de la démocratie participative, mais avec un certain nombre de conditions autour. Des conditions de sélection et d'incitation des citoyens notamment. **Si on veut aller chercher des citoyens qui ne votent pas, il faut les convaincre de l'intérêt d'y aller, leur dire qu'ils seront en responsabilité, que leur parole aura un poids.**

On constate que pour une frange de la population, la non participation électorale n'empêche pas l'engagement citoyen (voir le mouvement *Nuit debout*) : certains ont simplement pris acte que le changement ne viendra pas des politiques. Peut-on considérer qu'il y a des voies compensatrices pour exprimer autrement que par le vote la volonté générale ?

Attention, ça me fait très peur politiquement qu'on mette en relation l'abstention et la participation à ces formes là. Les journalistes me disent souvent : les jeunes ne votent plus mais ils font *Nuit debout*. Non ! *Nuit debout* c'est une toute petite poignée. On ne peut pas créer d'équivalence entre les deux. *Nuit debout* c'est la nouvelle forme que prend l'engagement des jeunes citoyens aujourd'hui mais cela ne touche pas plus que l'engagement militant des années 70, soit 5 % de la population. La question se pose pour tous les autres, les 95 % de la population. Bien évidemment il n'y a pas que le vote ; c'est une modalité assez conventionnelle de participation mais qui touche potentiellement tous les citoyens.

Le vote reste-t-il un préalable à l'engagement citoyen ?

Oui, il y a un cumul de répertoires d'actions politiques qui est très net. Autant on voit des gens faire *Nuit debout* et voter, autant on voit très peu de jeunes des quartiers populaires qui s'abstiennent très largement participer à ces mouvements-là. Demandez aux jeunes de Vaulx-en-Velin à quel type d'action politique ils participent ! On ne peut pas partir de rien. Il y a tellement peu de tissu social et de collectif qu'on ne peut pas greffer un mouvement en direct dans ces quartiers. Il manque une couche intermédiaire qui ne peut être prise en charge que par des acteurs du quartier ou qui le connaissent. Je vous parlais de la Poste tout à l'heure, mais on peut penser aux animateurs de quartier, aux professeurs des écoles... On pourrait imaginer des écoles beaucoup plus ouvertes alors que ce sont encore des sortes de bunkers qui s'ouvrent difficilement aux influences extérieures. Les écoles dans les quartiers ne peuvent pas être que des antennes de l'Éducation nationale. **Tous les travaux de socialisation politique américains montrent que l'école peut produire de la participation électorale, chez les jeunes et au-delà, à la condition de s'ouvrir sur le territoire.** Il y a des choses très convaincantes qui sont expérimentées aux États-Unis où il y a un gros problème d'abstention. Quand les professeurs à l'école ou au lycée organisent des débats en même temps que ceux qui ont lieu à l'extérieur pendant une élection et bien cela produit de l'intérêt familial ; les enfants arrivent à entraîner leurs parents dans des discussions politiques ce qui produit de la participation. Mais il ne faut pas que l'école ait peur d'importer en son sein des vrais débats, pas des faux débats avec des questions « spéciales jeunes ». Il faut que l'école fonctionne en lien avec la vie du dehors, la vraie vie quoi. **Ce sont ces institutions du quotidien qui fondent le lien avec le politique ; l'incarnation de l'État, c'est ça : l'école, les policiers (ce ne sont pas des relations faciles), la Poste, les services publics de proximité.**

Est-ce que le sentiment d'inutilité sociale n'est pas la première des barrières à la participation électorale. Si on se sent inutile, on pense que notre voix ne compte pas...

C'est évident. Si on a un gouvernement qui réussit à réduire drastiquement le taux de chômage, et en particulier le chômage des jeunes, ça résoudra évidemment une partie du problème. Car **l'intégration politique prolonge l'intégration sociale. C'est difficile de deman-**

der aux gens de participer, de faire entendre leur voix, sans qu'ils se sentent valorisés dans une position un peu stable dans la société, sans qu'ils aient le sentiment de leur propre utilité sociale. Or bien des gens qui sont au chômage par exemple n'ont pas ce sentiment qu'ils sont utiles. Ils vivent des formes d'humiliation qui ne les aident pas à avoir ce respect d'eux-mêmes qui est le premier élément pour alimenter une prise de parole. L'expression dans l'espace public, c'est dire : ma voix compte comme celle des autres, donc je me fais entendre. Si vous êtes seuls et chômeurs, si vous avez l'impression d'être un moins que rien et qu'on vous renvoie cette image-là vous n'avez pas envie de faire entendre votre voix.

Beaucoup observent un désir d'horizontalité dans la société et appellent à ce que cela se traduise dans une évolution des pratiques politiques et des mécanismes délégués... Y croyez-vous ?

Je suis assez partagée. Il y a aujourd'hui, des formes d'injonction à la participation dans un certain nombre d'institutions et de textes de loi. Au nom de cette nécessaire horizontalité, et de la nécessaire implication des gens dans les décisions qui les concernent. Mais je ne suis pas sûre qu'il y ait une demande très fournie en ce sens. **Ce qu'on entend, c'est une demande de respect**, ce n'est pas la même chose, une reconnaissance de dignité, une quête de respect, ça oui. Mais est-ce que pour autant la distribution des rôles assez classique est remise en cause ? Dans mes différentes enquêtes de terrain je ne perçois pas une demande d'inversion ou de distribution des rôles ; dans les milieux populaires il y a souvent une vision assez classique des choses. On reproche aux politiques leur immoralité, leur manque d'exemplarité et leur incompétence quand elle est manifeste, leur méconnaissance de la réalité de la vie des gens mais on n'est pas en demande de prendre leur place. La façon dont le débat de l'entre-deux tours a été reçu, la façon dont le comportement de Marine Le Pen a été reçu y compris chez les électeurs du Front national dans les milieux populaires est très intéressante de ce point de vue. C'est comme si elle avait manqué de respect à ses électeurs en n'étant pas à la hauteur dans l'image qu'elle a donnée d'un débat présidentiel. Les gens nous ont dit « *mais quelle honte, on se serait cru à la cour de récré, elle avait tous ses cahiers...* » Ça les heurtait. **Je ne suis pas sûre qu'en dehors des milieux étudiants diplômés, il y a une demande d'horizontalité ou une inquiétude vis-à-vis d'une centralisation de l'exercice du pouvoir qui risquerait de poser des difficultés à notre démocratie.** En dehors de ces milieux politisés et informés, ce n'est pas ce qu'on observe.

Certains sont las d'une démocratie qui nous convoque tous les 5 ans et préconisent d'aller vers des formes de démocratie plus continue où l'on nous demande notre avis et nous rend des comptes plus régulièrement...

Il faut que la démocratie soit plus continue parce qu'il faut des élus davantage sur le terrain en dehors des périodes électorales. Il faut absolument arriver à constituer des relais qui pourraient incarner le lien, rendre les institutions plus proches, plus humaines, être des diffuseurs d'information et des amplificateurs de ce qui se passe sur le terrain pour les pouvoirs publics. Mais si la démocratie en continu signifie plus de consultation électorale... je ne suis pas sûre ! Peut-être dans 20 ans quand l'école assumera totalement son rôle de socialisation civique, qu'on mettra de l'argent dans la formation et l'indemnisation des conseils de citoyens et que la démocratie participative abordera de vrais enjeux et prendra de vraies décisions ! ■



© Cités d'or_Flyer 2016-2017

GRANDIR EN HUMANITÉ ET EN CITOYENNETÉ AVEC LES CITÉS D'OR

Le mouvement civique les Cités d'or compte plusieurs écoles buissonnières de la citoyenneté dans la région lyonnaise.

Comment et pourquoi s'investir dans une société qui manque cruellement de sens, c'est-à-dire de direction, de signification et

d'incarnation, pour la grande majorité des citoyens ? C'est autour de cette interrogation que les Cités d'or ont été créées en 2007, d'abord dans le Val de Marne puis largement aujourd'hui dans la région lyonnaise où son co-fondateur et délégué général, Karim Mahmoud-Vintam, est installé. Ce mouvement civique reconnu d'intérêt général en 2013 compte aujourd'hui des « écoles buissonnières » de la citoyenneté à la Duchère, la Guillotière, Saint-Fons, Villeurbanne ou Vaulx-en-Velin.

Les Cités d'or proposent d'outiller les citoyens afin qu'ils deviennent acteurs de leur vie et de la société. Pour cela, il importe de développer la confiance en soi, préalable à toute participation ou inscription dans le débat public, ainsi que la conscience des autres et de la société, nécessaire à toute responsabilité. « *Il faut à la fois prendre confiance en soi et prendre conscience que la société, c'est moi ; j'en suis partie prenante*, estime Karim Mahmoud-Vintam, convaincu de la nécessité d'allier ces deux dimensions, intime et sociale, *pour cheminer dans l'existence avec bonheur* ».

Ces compétences humaines et civiques sont développées lors d'ateliers visant à s'exprimer pour convaincre, s'informer à travers des ressources fiables, se connaître et s'accepter (à travers la pratique théâtrale) ou encore être acteur de lien social et saisir le fonctionnement de son environnement. Lors d'auditions publiques, des personnalités témoignent de leur parcours semé d'embûches : Christiane Taubira, Françoise Héritier, Jean-Louis Etienne ou Lilian Thuram renvoient aux participants un miroir inspirant. En juin 2017, à Lyon, c'est le grand reporter de guerre Anne Nivat qui a retracé son parcours grâce aux questions des jeunes des Cités d'or.

Lors de séances intitulées « décodeurs » des groupes sont mis en situation de produire de l'information pour exercer leur sens critique. Avec « ma cité d'or », les participants explorent leur territoire et leurs habitants pour constituer « un guide des merveilles du territoire » qui met en valeur les personnes qui contribuent au tissu humain et social de leur environnement.

Les participants sont des jeunes de 16 à 30 ans, souvent issus des quartiers populaires, qui ont du mal à trouver leur voie et leur voix dans la société. « *On va chercher ces personnes en étant présent sur le terrain, en nous appuyant sur des prescripteurs comme les missions locales* » explique le délégué général des Cités d'or. Chacune de ces écoles buissonnières de la citoyenneté réunit une douzaine de personnes accompagnées par des « formateurs » mais aussi des « répondants » bénévoles, sorte de maïeuticiens qui sont là pour mettre en résonance leurs propres quêtes de sens avec celles des participants. « *Grandir en humanité et en citoyenneté* » telle est la mission de l'association des Cités d'or qui a le projet d'ouvrir une Maison des Cités d'or à Lyon, grâce, notamment, à une fructueuse campagne de financement participatif.

CONTACTS :

- Karim MAHMOUD-VINTAM,
kmv@lescitesdor.fr - <http://lescitesdor.fr>

WWW.
MILLENAIRE3.
COM

RETROUVEZ
TOUTES LES ÉTUDES SUR

MÉTROPOLE DE LYON
DIRECTION DE LA PROSPECTIVE
ET DU DIALOGUE PUBLIC
20 RUE DU LAC - 69399 LYON CÉDEX 03